

RAPPORT AUX ACTIONNAIRES

Troisième trimestre terminé le 31 mai 2010

FAITS SAILLANTS

<i>(en milliers de dollars, sauf les pourcentages et les données par action)</i>	Trimestres terminés les 31 mai			Neuf mois terminés les 31 mai		
	2010	2009 ⁽¹⁾	Variation	2010	2009 ⁽¹⁾	Variation
	\$	\$	%	\$	\$	%
	(non vérifié)	(non vérifié)		(non vérifié)	(non vérifié)	
Exploitation						
Produits d'exploitation	319 291	305 672	4,5	957 053	910 030	5,2
Bénéfice d'exploitation avant amortissement ⁽²⁾	126 700	125 951	0,6	371 919	363 984	2,2
Marge d'exploitation ⁽²⁾	39,7 %	41,2 %	–	38,9 %	40,0 %	–
Bénéfice d'exploitation	62 929	62 086	1,4	176 744	176 175	0,3
Réduction de valeur de l'écart d'acquisition et des actifs incorporels	–	–	–	–	(399 648)	–
Bénéfice net (perte nette)	31 185	32 453	(3,9)	117 640	(302 926)	–
Bénéfice net ajusté ⁽²⁾	31 185	27 665	12,7	87 858	75 916	15,7
Flux de trésorerie						
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	112 451	99 956	12,5	222 870	239 719	(7,0)
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation ⁽²⁾	119 243	92 030	29,6	367 790	275 575	33,5
Flux de trésorerie nets ⁽²⁾	49 960	31 891	56,7	155 907	80 653	93,3
Situation financière⁽³⁾						
Total de l'actif	–	–	–	2 611 111	2 630 912	(0,8)
Endettement ⁽⁴⁾	–	–	–	1 007 461	1 054 506	(4,5)
Avoir des actionnaires	–	–	–	1 098 343	1 007 384	9,0
Croissance des unités de service	64 241	14 070	–	222 808	127 194	75,2
Données par action⁽⁵⁾						
Bénéfice (perte) par action						
De base	0,64	0,67	(4,5)	2,42	(6,24)	–
Dilué(e)	0,64	0,67	(4,5)	2,42	(6,24)	–
Bénéfice ajusté par action ⁽²⁾						
De base	0,64	0,57	12,3	1,81	1,56	16,0
Dilué	0,64	0,57	12,3	1,80	1,56	15,4

⁽¹⁾ Certains chiffres comparatifs ont été retraités pour refléter l'application du chapitre 3064 du *Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés* (l'« ICCA »). Pour plus de détails, se reporter à la rubrique « Conventions et estimations comptables » du rapport de gestion.

⁽²⁾ Les termes désignés n'ont pas de définition normalisée selon les principes comptables généralement reconnus (les « PCGR ») du Canada; par conséquent, ils peuvent ne pas être comparables avec des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique « Mesures financières non définies par les PCGR » du rapport de gestion.

⁽³⁾ Au 31 mai 2010 et au 31 août 2009.

⁽⁴⁾ L'endettement correspond au total de l'endettement bancaire, du capital de la dette à long terme et des obligations au titre des instruments financiers dérivés.

⁽⁵⁾ Par action à droits de vote multiples et par action subalterne à droit de vote.

ÉNONCÉS DE NATURE PROSPECTIVE

Le présent rapport contient des énoncés qui pourraient être de nature prospective au sens des lois sur les valeurs mobilières. Les énoncés prospectifs représentent de l'information ayant trait aux perspectives futures et à des événements anticipés, aux affaires, à l'exploitation, au rendement financier, à la situation financière ou aux résultats de Cogeco Câble et, dans certains cas, peuvent être introduits par des termes comme « pourrait », « sera », « devrait », « prévoir », « planifier », « anticiper », « croire », « avoir l'intention de », « estimer », « prédire », « potentiel », « continuer », « assurer » ou d'autres expressions de même nature à l'égard de sujets qui ne constituent pas des faits historiques. De manière plus précise, les énoncés concernant les résultats d'exploitation et le rendement économique futurs de la Société, ainsi que ses objectifs et stratégies, représentent des énoncés prospectifs. Ces énoncés sont fondés sur certains facteurs et hypothèses, y compris en ce qui a trait à la croissance prévue, aux résultats d'exploitation, au rendement de l'entreprise ainsi qu'aux perspectives et aux occasions, que Cogeco Câble juge raisonnables au moment de les formuler. Bien que la direction considère ces hypothèses comme raisonnables en fonction de l'information dont elle dispose au moment de les formuler, elles pourraient s'avérer inexactes. La Société avise le lecteur qu'en raison de la conjoncture économique négative actuelle, les énoncés de nature prospective et les hypothèses sous-jacentes de la Société sont assujettis à de plus grandes incertitudes et que, par conséquent, ils pourraient ne pas se réaliser, ou les résultats pourraient différer de façon importante des attentes de la Société. Il est impossible pour Cogeco Câble de prédire avec certitude l'incidence que le ralentissement économique actuel pourrait avoir sur les résultats futurs. Les énoncés prospectifs sont aussi assujettis à certains facteurs, y compris les risques et incertitudes (décrits dans la rubrique « Incertitudes et principaux facteurs de risque » du rapport de gestion annuel de 2009 de la Société), qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement des prévisions actuelles de Cogeco Câble. Ces facteurs comprennent des conditions comme l'évolution de la technologie, du marché et de la concurrence, les développements sur le plan des politiques gouvernementales ou de la réglementation, les conditions de l'économie en général, la conception de nouveaux produits et services, l'amélioration de produits et services et la mise en marché de produits concurrentiels offrant des avantages du point de vue de la technologie ou autre, dont bon nombre sont indépendants de la volonté de la Société. En conséquence, les événements et résultats futurs pourraient être bien différents de ce que la direction prévoit actuellement. La Société invite le lecteur à ne pas s'appuyer outre mesure sur les renseignements de nature prospective maintenant ou à une quelque autre date. Bien que la direction puisse décider de le faire, rien n'oblige la Société (et elle rejette expressément une telle obligation) à mettre à jour ni à modifier ces renseignements de nature prospective avant le prochain trimestre.

Ce rapport doit être lu conjointement avec les états financiers consolidés de la Société et les notes complémentaires, préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, et le rapport de gestion inclus dans le rapport annuel de 2009 de la Société. Dans le présent rapport, tous les montants sont exprimés en dollars canadiens, sauf indication contraire.

RAPPORT DE GESTION

STRATÉGIES ET OBJECTIFS DE L'ENTREPRISE

Les objectifs de Cogeco Câble inc. (« Cogeco Câble » ou la « Société ») sont l'amélioration de la rentabilité et la création de valeur pour les actionnaires. Les stratégies privilégiées pour atteindre ces objectifs sont une croissance soutenue de l'entreprise par la diversification et l'amélioration de ses produits et services, de sa clientèle et de ses territoires, l'amélioration continue des réseaux et des équipements ainsi qu'une gestion serrée des coûts liés aux processus d'affaires. La Société mesure sa performance à l'égard de ces objectifs en exerçant un contrôle du bénéfice d'exploitation avant amortissement⁽¹⁾, de la marge d'exploitation⁽¹⁾, de la croissance des unités de service⁽²⁾ et des flux de trésorerie nets⁽¹⁾.

Au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2010, la Société a investi environ 103,6 millions \$ dans son infrastructure de réseau et ses équipements afin de mettre à niveau sa capacité, d'améliorer sa robustesse et d'accroître les territoires servis, de manière à optimiser son offre de services et la qualité de ceux-ci auprès de sa clientèle existante et de nouveaux clients.

Croissance des unités de service et pénétration des offres de services

Au cours de la période de neuf mois terminée le 31 mai 2010, le nombre d'unités de service a augmenté de 222 808 unités, ou 7,7 %, pour atteindre 3 115 046 unités. Étant donné le ralentissement saisonnier habituel de l'activité économique qui coïncide avec le début des vacances, la fin de la saison télévisuelle et le fait que les étudiants quittent les campus à la fin de l'année scolaire, la Société prévoit une croissance plus faible des unités de service pour le dernier trimestre de l'exercice. En raison de la croissance des unités de service au cours des neuf premiers mois de l'exercice et malgré des prévisions de croissance plus faible pour le prochain trimestre, Cogeco Câble s'attend à dépasser ses projections révisées de 200 000 ajouts nets pour l'exercice 2010, ce qui correspond à une croissance d'environ 6,9 % par rapport au 31 août 2009, comme il a été publié le 7 avril 2010. La croissance des unités de service est principalement attribuable au service de Télévision numérique et aux initiatives promotionnelles. Alors que l'augmentation des unités de service générera des produits d'exploitation, des charges d'exploitation et des acquisitions d'immobilisations supplémentaires, la baisse anticipée de la valeur de l'euro par rapport au dollar canadien devrait neutraliser ces augmentations. Par conséquent, la direction n'a pas revu les projections financières à cet égard pour l'exercice 2010.

Pour l'exercice 2011, Cogeco Câble prévoit réaliser une croissance des unités de service d'environ 250 000 clients. Pour plus de détails, se reporter aux projections préliminaires de l'exercice 2011 figurant à la rubrique « Projections financières préliminaires pour l'exercice 2011 ».

Bénéfice d'exploitation avant amortissement et marge d'exploitation

Le bénéfice d'exploitation avant amortissement du troisième trimestre a augmenté de 0,6 % pour s'établir à 126,7 millions \$ et la marge d'exploitation a diminué, passant de 41,2 % à 39,7 %. Le bénéfice d'exploitation avant amortissement pour les neuf premiers mois de l'exercice 2010 s'est accru de 7,9 millions \$, ou 2,2 %, pour atteindre 371,9 millions \$. Cependant la marge d'exploitation de la Société a diminué, passant de 40 % à 38,9 %. La direction maintient ses projections révisées de 505 millions \$ pour le bénéfice d'exploitation avant amortissement et une marge d'exploitation d'approximativement 39,1 % pour l'exercice 2010, selon ce qui a été publié le 12 janvier 2010. Pour l'exercice 2011, la Société prévoit générer un bénéfice d'exploitation avant amortissement de 530 millions \$ et une marge d'exploitation d'environ 39,6 %. Pour plus de détails, se reporter aux projections préliminaires de l'exercice 2011 figurant à la rubrique « Projections financières préliminaires pour l'exercice 2011 ».

Flux de trésorerie nets

Au cours du trimestre terminé le 31 mai 2010, Cogeco Câble a généré des flux de trésorerie nets de 50 millions \$, comparativement à 31,9 millions \$ au troisième trimestre de l'exercice précédent, ce qui représente une augmentation de 18,1 millions \$, ou 56,7 %. La croissance des flux de trésorerie nets du trimestre est principalement attribuable à une augmentation des flux de trésorerie provenant de l'exploitation⁽³⁾, notamment la réduction des versements d'impôts sur les bénéfices découlant de modifications apportées à la structure d'entreprise, partiellement contrebalancée par l'augmentation des acquisitions d'immobilisations. Au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2010, la Société a généré des flux de trésorerie nets de 155,9 millions \$, soit une augmentation de 75,3 millions \$ par rapport aux flux de trésorerie nets de 80,7 millions \$ générés à la période correspondante de l'exercice 2009. Étant donné qu'elle prévoit une augmentation des acquisitions d'immobilisations au cours du dernier trimestre de l'exercice 2010, la direction maintient sa projection révisée relative aux flux de trésorerie nets de 135 millions \$ pour l'exercice 2010. Cogeco Câble prévoit générer des flux de trésorerie nets de 55 millions \$ pour l'exercice 2011. Pour plus de détails, se reporter aux projections préliminaires de l'exercice 2011 figurant à la rubrique « Projections financières préliminaires pour l'exercice 2011 ».

RÉDUCTION DE VALEUR DE L'ÉCART D'ACQUISITION ET DES ACTIFS INCORPORELS

Au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2009, la position concurrentielle de Cabovisão – Televisão por Cabo, S.A. (« Cabovisão »), dans la péninsule ibérique, a continué de se détériorer en raison de l'environnement concurrentiel difficile et des promotions et des campagnes publicitaires dynamiques et récurrentes de la part des concurrents sur le marché portugais. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique « Exploitation européenne ». Conformément aux normes comptables actuelles, la direction considérait que le recul continu du nombre de clients, des produits d'exploitation en monnaie locale et du bénéfice d'exploitation avant amortissement était plus sérieux et persistant qu'il était prévu et qu'il avait entraîné une diminution de la valeur de l'investissement de la Société dans sa filiale portugaise. Par conséquent, la Société a procédé à un test de dépréciation sur l'écart d'acquisition et tous les actifs à long terme au 28 février 2009.

(1) Les termes indiqués n'ont pas de définition normalisée selon les principes comptables généralement reconnus (les « PCGR ») du Canada; par conséquent, ils peuvent ne pas être comparables avec des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique « Mesures financières non définies par les PCGR ».

(2) Représentent la somme des clients des services de Câble de base, d'Internet haute vitesse (« IHV »), de Télévision numérique et de Téléphonie.

(3) Les termes désignés n'ont pas de définition normalisée selon les PCGR du Canada; par conséquent, ils peuvent ne pas être comparables avec des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique « Mesures financières non définies par les PCGR ».

L'écart d'acquisition est testé pour dépréciation au moyen d'une approche en deux étapes. La première étape consiste à comparer la juste valeur d'une unité d'exploitation à laquelle se rattache l'écart d'acquisition à sa valeur comptable, y compris tout écart d'acquisition. Lorsque la valeur comptable excède la juste valeur, une deuxième étape est effectuée afin d'évaluer le montant de la réduction de valeur. La perte de valeur est mesurée comme l'excédent de la valeur comptable de l'écart d'acquisition de l'unité d'exploitation sur sa juste valeur. La Société a complété ses tests de dépréciation sur l'écart d'acquisition et a conclu à une réduction de valeur de l'écart d'acquisition au 28 février 2009. Par conséquent, une réduction de valeur hors caisse sur l'écart d'acquisition de 339,2 millions \$ a été enregistrée au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2009. La juste valeur de l'unité d'exploitation a été déterminée au moyen de la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie. Les flux de trésorerie futurs étaient basés sur les projections financières internes et, conséquemment, la direction a fait preuve d'un niveau important de jugement en vue de les estimer. D'importants changements dans les circonstances futures pourraient résulter en d'autres réductions de valeur de l'écart d'acquisition.

Les actifs incorporels à durée de vie définie, tels que les relations clients, doivent être soumis au test de dépréciation au moyen de la comparaison de la valeur comptable de l'actif ou du groupe d'actifs aux flux de trésorerie non actualisés futurs prévus qui résulteront de l'actif ou du groupe d'actifs. La perte de valeur est mesurée comme l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur. La Société a complété le test de dépréciation sur les relations clients au 28 février 2009 et a conclu que la valeur comptable des relations clients excédait la juste valeur. Par conséquent, une réduction de valeur hors caisse sur les relations clients de 60,4 millions \$ a été comptabilisée au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2009.

L'incidence de la réduction de valeur sur les résultats financiers de la Société se détaille comme suit pour le deuxième trimestre de l'exercice 2009 :

<i>(en milliers de dollars)</i>		\$
Réduction de valeur de l'écart d'acquisition		339 206
Réduction de valeur des relations clients		60 442
Impôts futurs		(16 018)
Réduction de valeur, déduction faite des impôts sur les bénéfices connexes		383 630

RÉSULTATS D'EXPLOITATION – DONNÉES CONSOLIDÉES

<i>(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)</i>	Trimestres terminés les 31 mai			Neuf mois terminés les 31 mai		
	2010	2009 ⁽¹⁾	Variation	2010	2009 ⁽¹⁾	Variation
	\$	\$	%	\$	\$	%
	(non vérifié)	(non vérifié)		(non vérifié)	(non vérifié)	
Produits d'exploitation	319 291	305 672	4,5	957 053	910 030	5,2
Charges d'exploitation	192 591	179 721	7,2	576 115	537 027	7,3
Honoraires de gestion – COGECO inc.	–	–	–	9 019	9 019	–
Bénéfice d'exploitation avant amortissement	126 700	125 951	0,6	371 919	363 984	2,2
Marge d'exploitation	39,7 %	41,2 %		38,9 %	40,0 %	

⁽¹⁾ Certains chiffres comparatifs ont été retraités pour refléter l'application du chapitre 3064 du *Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés* (l'« ICCA »). Pour plus de détails, se reporter à la rubrique « Conventions et estimations comptables ».

Produits d'exploitation

Les produits d'exploitation ont augmenté de 13,6 millions \$, ou 4,5 %, pour atteindre 319,3 millions \$ au troisième trimestre de 2010. Pour les neuf premiers mois de l'exercice, les produits d'exploitation se sont élevés à 957,1 millions \$, soit une hausse de 47 millions \$, ou 5,2 %, par rapport à l'exercice précédent. Pour plus de détails sur les résultats d'exploitation de la Société, se reporter aux rubriques « Exploitation canadienne » et « Exploitation européenne ».

Charges d'exploitation

Pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de l'exercice 2010, les charges d'exploitation, excluant les honoraires de gestion payables à COGECO inc., ont augmenté de 12,9 millions \$ et de 39,1 millions \$, respectivement, pour atteindre 192,6 millions \$ et 576,1 millions \$, soit des hausses de 7,2 % et de 7,3 % par rapport à l'exercice précédent. Pour plus de détails sur les résultats d'exploitation de la Société, se reporter aux rubriques « Exploitation canadienne » et « Exploitation européenne ».

Bénéfice d'exploitation avant amortissement et marge d'exploitation

Le bénéfice d'exploitation avant amortissement a enregistré une légère augmentation de 0,6 % pour s'établir à 126,7 millions \$ au cours du troisième trimestre de l'exercice 2010, et a augmenté de 7,9 millions \$, ou 2,2 %, pour s'établir à 371,9 millions \$ pour les neuf premiers mois de l'exercice 2010. La marge d'exploitation du troisième trimestre de Cogeco Câble a diminué, passant de 41,2 % à 39,7 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Pour les neuf premiers mois, la marge d'exploitation de la Société a diminué, passant de 40 % à 38,9 %. Pour plus de détails sur les résultats d'exploitation de la Société, se reporter aux rubriques « Exploitation canadienne » et « Exploitation européenne ».

OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Cogeco Câble est une filiale de COGECO inc., qui détient 32,3 % des actions de participation de la Société représentant 82,7 % des votes liés aux actions à droit de vote de la Société. Aux termes d'une convention de gestion, la Société paie à COGECO inc. des honoraires de gestion mensuels correspondant à 2 % du total de ses produits d'exploitation, comportant un plafond annuel et sous réserve d'un réajustement annuel en fonction de la hausse de l'indice des prix à la consommation au Canada, en contrepartie de certains services de direction, d'administration, juridiques, réglementaires, de planification stratégique et financière et d'autres services. Par conséquent, pour l'exercice 2010, les honoraires de gestion avaient été fixés à un maximum de 9 millions \$, lequel a été atteint durant le premier semestre de l'exercice. Pour l'exercice 2009, les honoraires de gestion comportaient un plafond annuel de 9 millions \$ et ils ont été complètement payés au cours du premier semestre de l'exercice.

Cogeco Câble a octroyé 33 266 options d'achat d'actions aux employés de COGECO inc. au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2010, comparativement à 29 711 options pour la période correspondante de l'exercice précédent. Au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois, Cogeco Câble a facturé à COGECO inc. un montant de 0,1 million \$ et de 0,2 million \$, respectivement, relativement aux options de Cogeco Câble octroyées aux employés de COGECO inc., soit le même montant qu'aux périodes correspondantes de l'exercice précédent. Les détails concernant la convention de gestion et les options d'achat d'actions octroyées aux employés de COGECO inc. sont fournis dans le rapport annuel de l'exercice 2009 de la Société.

Avec prise d'effet le 29 octobre 2009, Cogeco Câble a mis en place un régime d'unités d'actions incitatives à l'intention de ses hauts dirigeants et de certains employés désignés. Au cours des neuf premiers mois, la Société a octroyé 9 981 unités d'actions incitatives aux employés de COGECO inc. et a facturé à COGECO inc., au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de l'exercice 2010, des montants respectifs de 27 000 \$ et de 64 000 \$.

Aucune autre opération importante entre apparentés n'a été conclue au cours des périodes considérées.

CHARGES FIXES

(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)	Trimestres terminés les 31 mai			Neuf mois terminés les 31 mai		
	2010	2009 ⁽¹⁾	Variation	2010	2009 ⁽¹⁾	Variation
	\$	\$	%	\$	\$	%
	(non vérifié)	(non vérifié)		(non vérifié)	(non vérifié)	
Amortissement	63 771	63 865	(0,1)	195 175	187 809	3,9
Charges financières	16 684	14 206	17,4	47 858	55 588	(13,9)

⁽¹⁾ Certains chiffres comparatifs ont été retraités pour refléter l'application du chapitre 3064 du *Manuel de l'ICCA*. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique « Conventions et estimations comptables ».

Pour le troisième trimestre de 2010, l'amortissement a totalisé 63,8 millions \$, comparativement à 63,9 millions \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Pour les neuf premiers mois, l'amortissement a totalisé 195,2 millions \$, comparativement à 187,8 millions \$ pour l'exercice 2009. L'augmentation constatée pour la période de neuf mois découle principalement des acquisitions d'immobilisations additionnelles résultant de l'achat d'équipements à l'abonné en vue de soutenir la croissance des unités de service.

Les charges financières ont totalisé 16,7 millions \$ au troisième trimestre, et 47,9 millions \$ au cours des neuf premiers mois de l'exercice, comparativement à 14,2 millions \$ et à 55,6 millions \$ à l'exercice précédent. Les charges financières du troisième trimestre de l'exercice considéré comprennent une perte de change de 0,4 million \$, comparativement à un gain de change de 1,7 million \$ au troisième trimestre de l'exercice précédent. Pour les neuf premiers mois de l'exercice 2010, les charges financières comprennent un gain de change de 0,5 million \$, comparativement à une perte de change de 2,7 millions \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. L'écart entre les gains et les pertes de change est essentiellement attribuable à la volatilité de la valeur de l'euro et du dollar américain par rapport au dollar canadien, les variations de l'euro ayant une incidence sur les résultats financiers de l'exploitation européenne et les variations du dollar américain influant principalement sur l'exploitation canadienne, puisque la majorité des équipements à l'abonné est achetée et subséquemment payée en dollars américains. Le reste de la hausse des charges financières de 0,4 million \$ au troisième trimestre est attribuable à l'échéancier des fluctuations de l'endettement bancaire, et le reste de la baisse des charges financières de 4,5 millions \$ au cours des neuf premiers mois de l'exercice découle de la réduction des taux d'intérêt et de la diminution de l'endettement (soit le total de l'endettement bancaire, du capital de la dette à long terme et des obligations découlant des instruments financiers dérivés) par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent.

RÉDUCTION DES PASSIFS ÉVENTUELS LIÉS AUX RETENUES D'IMPÔTS ET AUX DROITS DE TIMBRES

La filiale portugaise, Cabovisão, avait constaté des passifs éventuels liés aux retenues d'impôts et aux droits de timbres relatifs aux exercices antérieurs à son acquisition par Cogeco Câble. À la date d'acquisition, le montant cumulé correspondait à la meilleure estimation de la direction en fonction de l'information disponible. La direction revoit périodiquement ses estimations afin de tenir compte des paiements effectués relativement à ces passifs éventuels ainsi que de toute nouvelle information disponible qui permettrait à la Société d'améliorer ses estimations antérieures. Au troisième trimestre de l'exercice 2009, Cabovisão a reçu un rapport préliminaire des autorités fiscales portugaises concernant certains des éléments figurant dans les passifs éventuels. Par conséquent, la direction a revu son estimation des passifs éventuels afin de refléter les nouveaux renseignements présentés dans ce rapport préliminaire et a déterminé qu'une réduction de 7 millions €, équivalant à 10,9 millions \$, du montant précédemment comptabilisé était nécessaire au 31 mai 2009 afin de refléter la meilleure estimation de la direction.

IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Pour le troisième trimestre de l'exercice 2010, la charge d'impôts s'est élevée à 15,1 millions \$, comparativement à 26,4 millions \$ pour l'exercice précédent, et pour les neuf premiers mois, la charge d'impôts a totalisé 11,2 millions \$, comparativement à 34,8 millions \$ pour l'exercice précédent. La charge d'impôts pour les neuf premiers mois de l'exercice 2010 comprend l'incidence de la réduction du taux d'imposition des sociétés annoncée le 26 mars 2009 par le gouvernement provincial de l'Ontario et considérée comme pratiquement en vigueur à compter du 16 novembre 2009 (« la réduction du taux d'imposition des sociétés de la province d'Ontario »). La réduction du taux d'imposition des sociétés a donné lieu à une diminution de la charge d'impôts futurs de 29,8 millions \$ pour les neuf premiers mois de l'exercice 2010. Les charges d'impôts pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de l'exercice 2009 ont subi l'incidence défavorable d'une charge d'impôts hors caisse de 6,1 millions \$ résultant de l'utilisation des pertes fiscales de Cabovisão précédant l'acquisition après la réception de rapports de vérification fiscaux provisoires pour ces exercices. Les montants relatifs aux impôts pour les neuf premiers mois de l'exercice précédent ont en outre subi l'incidence d'une économie d'impôts futurs de 16 millions \$ liée à la réduction de valeur comptabilisée au deuxième trimestre de l'exercice 2009. Excluant l'incidence de la réduction du taux d'imposition des sociétés de la province d'Ontario de l'exercice considéré et de l'utilisation des pertes fiscales de Cabovisão précédant l'acquisition et l'économie d'impôts liée à la réduction de valeur de l'exercice précédent, la charge d'impôts se serait élevée à 15,1 millions \$ et à 41 millions \$ pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de l'exercice 2010, respectivement, comparativement à 20,2 millions \$ et à 44,7 millions \$, pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de l'exercice 2009, respectivement. Les baisses de la charge d'impôts au troisième trimestre et au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2010 sont principalement attribuables aux diminutions annuelles des taux d'imposition en vigueur au Canada annoncées précédemment par les gouvernements fédéral et provinciaux, contrebalancée en partie par l'amélioration du bénéfice d'exploitation avant amortissement.

BÉNÉFICE NET

Pour le troisième trimestre de l'exercice 2010, le bénéfice net s'est chiffré à 31,2 millions \$, ou 0,64 \$ par action, comparativement à 32,5 millions \$, ou 0,67 \$ par action pour le trimestre correspondant de 2009. Pour les neuf premiers mois de l'exercice 2010, le bénéfice net s'est chiffré à 117,6 millions \$, ou 2,42 \$ par action, comparativement à une perte nette de 302,9 millions \$, ou 6,24 \$ par action. Le bénéfice net pour les neuf premiers mois de l'exercice 2010 comprend la réduction du taux d'imposition des sociétés de la province d'Ontario décrite ci-dessus. Le bénéfice net du troisième trimestre et des neuf premiers mois de l'exercice précédent avaient subi l'incidence favorable d'une réduction des passifs éventuels liés aux retenues d'impôts et aux droits de timbres chiffrée à 10,9 millions \$ et l'incidence défavorable d'une charge d'impôts hors caisse de 6,1 millions \$ résultant de l'utilisation des pertes fiscales de Cabovisão précédant l'acquisition après la réception de rapports de vérification fiscaux provisoires pour ces deux exercices, dont il a déjà été question. La perte nette pour les neuf premiers mois de l'exercice 2009 découlent de la réduction de valeur, déduction faite des impôts sur les bénéfices connexes, de 383,6 millions \$ comptabilisée au deuxième trimestre et dont il est question à la rubrique « Réduction de valeur de l'écart d'acquisition et des actifs incorporels ». Excluant l'incidence des éléments susmentionnés, le bénéfice net ajusté⁽¹⁾ se serait chiffré à 31,2 millions \$, ou 0,64 \$ par action⁽¹⁾, et à 87,9 millions \$, ou 1,81 \$ par action, pour le trimestre et la période de neuf mois terminés le 31 mai 2010, respectivement. Ces montants représentent des augmentations de 12,7 % et de 12,3 %, respectivement, par rapport à un bénéfice net ajusté de 27,7 millions \$, ou 0,57 \$ par action pour le trimestre, et de 15,7 % et 16 % par rapport à un bénéfice net ajusté de 75,9 millions \$, ou 1,56 \$ par action, pour les neuf premiers mois de l'exercice 2009. La progression du bénéfice net résulte principalement de la réduction des taux d'imposition fédéral et provinciaux des sociétés du Canada combiné à la croissance du bénéfice d'exploitation avant amortissement au cours des neuf premiers mois de l'exercice.

FLUX DE TRÉSORERIE ET LIQUIDITÉS

	Trimestres terminés les 31 mai		Neuf mois terminés les 31 mai	
	2010	2009 ⁽¹⁾	2010	2009 ⁽¹⁾
(en milliers de dollars)	\$	\$	\$	\$
	(non vérifié)	(non vérifié)	(non vérifié)	(non vérifié)
Activités d'exploitation				
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	119 243	92 030	367 790	275 575
Variations des éléments hors caisse liés à l'exploitation	(6 792)	7 926	(144 920)	(35 856)
	112 451	99 956	222 870	239 719
Activités d'investissement⁽²⁾	(69 260)	(58 779)	(211 597)	(192 343)
Activités de financement⁽²⁾	(39 946)	(45 494)	(34 979)	(40 697)
Incidence de la variation des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie libellés en devises	(846)	(1 866)	(1 746)	(538)
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	2 399	(6 183)	(25 452)	6 141
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	11 607	48 695	39 458	36 371
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	14 006	42 512	14 006	42 512

⁽¹⁾ Certains chiffres comparatifs ont été retraités pour refléter l'application du chapitre 3064 du *Manuel de l'ICCA*. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique « Conventions et estimations comptables ».

⁽²⁾ Excluant les acquisitions d'immobilisations en vertu de contrats de location-acquisition.

Pour le troisième trimestre de l'exercice 2010, les flux de trésorerie provenant de l'exploitation se sont élevés à 119,2 millions \$, soit une hausse de 29,6 % par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, laquelle est essentiellement attribuable à une diminution des versements d'impôts sur les bénéfices découlant des modifications apportées à la structure d'entreprise. Les variations des éléments hors caisse liés à l'exploitation ont exigé des sorties de fonds de 6,8 millions \$, principalement en raison de l'augmentation des impôts sur les bénéfices à recevoir et d'une diminution des créditeurs et charges à payer, contrebalancée en partie par une diminution des débiteurs. Au

⁽¹⁾ Les termes désignés n'ont pas de définition normalisée selon les PCGR du Canada; par conséquent, ils peuvent ne pas être comparables avec des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique « Mesures financières non définies par les PCGR » du rapport de gestion.

cours de l'exercice précédent, les rentrées de fonds de 7,9 millions \$ résultaient principalement de l'augmentation des impôts sur les bénéfices à payer, contrebalancée en partie par la diminution des créditeurs et charges à payer.

Pour les neuf premiers mois de l'exercice 2010, les flux de trésorerie provenant de l'exploitation se sont élevés à 367,8 millions \$, soit une hausse de 33,5 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, laquelle est essentiellement attribuable à une diminution des versements d'impôts sur les bénéfices découlant des modifications apportées à la structure d'entreprise et à la réduction des charges financières. Les variations des éléments hors caisse liés à l'exploitation ont exigé des sorties de fonds de 144,9 millions \$, principalement en raison d'une diminution des créditeurs et charges à payer et des impôts sur les bénéfices à payer, combinée à une augmentation des impôts sur les bénéfices à recevoir et des débiteurs, contrebalancées en partie par une hausse des produits reportés et perçus d'avance et autres passifs. Au cours de l'exercice précédent, les sorties de fonds de 35,9 millions \$ résultaient principalement d'une diminution des créditeurs et charges à payer et d'une augmentation des impôts sur les bénéfices à recevoir, contrebalancée en partie par une hausse des impôts sur les bénéfices à payer.

Les activités d'investissement, incluant les acquisitions d'immobilisations segmentées selon les normes établies par la National Cable Television Association (la « NCTA »), sont les suivantes :

	Trimestres terminés les 31 mai		Neuf mois terminés les 31 mai	
	2010	2009 ⁽¹⁾	2010	2009 ⁽¹⁾
(en milliers de dollars)	\$	\$	\$	\$
	(non vérifié)	(non vérifié)	(non vérifié)	(non vérifié)
Équipements à l'abonné ⁽²⁾	16 890	19 948	76 995	75 080
Infrastructure graduelle	14 151	15 734	44 491	43 326
Extensions de réseaux	6 916	5 002	18 704	14 579
Modernisation/reconstruction	14 687	12 853	40 372	33 541
Immobilisations de soutien	14 105	4 126	23 268	20 085
Total des acquisitions d'immobilisations⁽³⁾	66 749	57 663	203 830	186 611
Augmentation des charges reportées et autres	2 511	2 278	7 908	8 052
Total des activités d'investissement⁽³⁾	69 260	59 941	211 738	194 663

⁽¹⁾ Certains chiffres comparatifs ont été retraités pour refléter l'application du chapitre 3064 du *Manuel de l'ICCA*. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique « Conventions et estimations comptables ».

⁽²⁾ Comprennent principalement les appareils résidentiels ainsi que les remplacements et les nouveaux branchements de clients.

⁽³⁾ Comprennent les contrats de location-acquisition qui sont exclus de l'état des flux de trésorerie.

Le total des acquisitions d'immobilisations s'est chiffré à 66,7 millions \$ au troisième trimestre, ce qui représente une augmentation de 15,8 % comparativement à 57,7 millions \$ au troisième trimestre de l'exercice précédent, en raison des facteurs suivants :

- une augmentation des mises à niveau et de la reconstruction ainsi que des extensions de réseaux dans l'exploitation canadienne afin d'améliorer la capacité du réseau dans les régions où les services sont déjà offerts et d'accroître les territoires servis dans de nouvelles régions;
- une augmentation des immobilisations de soutien attribuable à l'acquisition de nouvelles installations dans le cadre de l'exploitation canadienne;
- des diminutions des acquisitions d'immobilisations résultant de l'achat nécessaire d'équipements à l'abonné dans l'exploitation canadienne en raison du moment des achats d'équipements et dans l'exploitation européenne, en raison de la dépréciation de l'euro par rapport au dollar canadien, qui a contrebalancé l'augmentation des acquisitions d'immobilisations résultant de l'achat nécessaire d'équipements à l'abonné en vue de soutenir la croissance du nombre de clients du service de Télévision numérique dans l'exploitation européenne.

Le total des acquisitions d'immobilisations s'est chiffré à 203,8 millions \$ au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2010, ce qui représente une augmentation de 9,2 % comparativement à 186,6 millions \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, en raison des facteurs suivants :

- une augmentation des dépenses liées à l'infrastructure graduelle dans l'exploitation canadienne afin d'augmenter la capacité de la bande passante du réseau DOCSIS en vue de soutenir la croissance du trafic Internet;
- une augmentation des mises à niveau et de la reconstruction ainsi que des extensions de réseaux dans l'exploitation canadienne afin d'améliorer la capacité du réseau dans les régions où les services sont déjà offerts et d'accroître les territoires servis dans de nouvelles régions;
- une augmentation des immobilisations de soutien résultant de l'acquisition de nouvelles installations dans l'exploitation canadienne.

Les charges reportées et autres sont essentiellement attribuables aux coûts de rebranchement et d'activation de services additionnels. Au troisième trimestre et au cours des neuf premiers mois, l'augmentation des charges reportées et autres s'est chiffrée à 2,5 millions \$ et à 7,9 millions \$, essentiellement stable comparativement à 2,3 millions \$ et à 8,1 millions \$ pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de l'exercice 2009.

Pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois, Cogeco Câble a généré des flux de trésorerie nets de 50 millions \$ et de 155,9 millions \$, respectivement, comparativement à 31,9 millions \$ et à 80,7 millions \$ pour les périodes correspondantes de l'exercice 2009, ce qui représente des augmentations de 18,1 millions \$ et de 75,3 millions \$, respectivement. La croissance des flux de trésorerie nets par rapport à l'exercice précédent est principalement attribuable à l'augmentation des flux de trésorerie provenant de l'exploitation, notamment la réduction des versements d'impôts sur les bénéfices découlant des modifications apportées à la structure d'entreprise, partiellement contrebalancées par l'augmentation des acquisitions d'immobilisations.

Au troisième trimestre de 2010, l'endettement ayant une incidence sur la trésorerie a diminué de 32,9 millions \$ principalement en raison de flux de trésorerie nets de 50 millions \$, contrebalancés en partie par le versement de dividendes totalisant 6,8 millions \$ décrit ci-dessous, les sorties de fonds de 6,8 millions \$ provenant des variations des éléments hors caisse liés à l'exploitation et à l'augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie de 2,4 millions \$. L'endettement a diminué principalement en raison d'un remboursement net de 33,2 millions \$ sur l'emprunt rotatif de la Société. Au troisième trimestre de 2009, l'endettement ayant une incidence sur la trésorerie avait diminué de 39,7 millions \$ principalement en raison de flux de trésorerie nets de 31,9 millions \$, des rentrées de fonds de 7,9 millions \$ provenant des variations des éléments hors caisse liés à l'exploitation et de la diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie de 6,2 millions \$, déduction faite d'un versement de dividendes de 5,8 millions \$, décrit ci-dessous. L'endettement a diminué principalement en raison des remboursements nets de 56,5 millions \$ sur l'emprunt rotatif de la Société, déduction faite d'une augmentation de 17,7 millions \$ de l'endettement bancaire.

Au cours du troisième trimestre de l'exercice 2010, un dividende de 0,14 \$ l'action a été versé aux détenteurs d'actions subalternes à droit de vote et d'actions à droits de vote multiples, pour un total de 6,8 millions \$, comparativement à un dividende de 0,12 \$ l'action, ou 5,8 millions \$, à la même période de l'exercice précédent.

Pour les neuf premiers mois de l'exercice 2010, l'endettement ayant une incidence sur la trésorerie a diminué de 12,9 millions \$ principalement en raison des flux de trésorerie nets de 155,9 millions \$ et de la diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie de 25,5 millions \$, contrebalancés en partie par les sorties de fonds de 144,9 millions \$ provenant des variations des éléments hors caisse liés à l'exploitation et du versement de dividendes totalisant 20,4 millions \$ décrit ci-dessous. L'endettement a diminué principalement en raison d'un remboursement net de 54,7 millions \$ sur le crédit à terme de la Société, partiellement contrebalancé par une augmentation de 44,7 millions \$ de l'endettement bancaire. Au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2009, l'endettement ayant une incidence sur la trésorerie avait diminué de 24,2 millions \$ principalement en raison des flux de trésorerie nets de 80,7 millions \$, contrebalancés en partie par les sorties de fonds de 35,9 millions \$ provenant des variations des éléments hors caisse liés à l'exploitation, du versement de dividendes totalisant 17,5 millions \$ décrit ci-dessous et de l'augmentation de 6,1 millions \$ de la trésorerie et des équivalents de trésorerie. L'endettement avait diminué grâce au remboursement des billets garantis de premier rang de série A et de l'instrument financier dérivé connexe, qui venaient à échéance le 31 octobre 2008, pour un total de 238,7 millions \$, et des remboursements nets totalisant 79,5 millions \$ sur l'emprunt rotatif de la Société, déduction faite de l'émission de billets garantis de premier rang de séries A et B, pour un produit net d'environ 255 millions \$, et à l'augmentation de 41,9 millions \$ de l'endettement bancaire.

Au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2010, des dividendes trimestriels de 0,14 \$ l'action ont été versés aux détenteurs d'actions subalternes à droit de vote et d'actions à droits de vote multiples, pour un total de 20,4 millions \$, comparativement à des dividendes trimestriels de 0,12 \$ l'action, ou 17,5 millions \$, au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2009.

Au 31 mai 2010, le fonds de roulement déficitaire de la Société se chiffrait à 172,7 millions \$, comparativement à 240,9 millions \$ au 31 août 2009. La réduction de ce déficit est principalement attribuable à la diminution des crédateurs et charges à payer et des impôts sur les bénéficiaires à payer, combinée à une diminution de la tranche à court terme de la dette à long terme liée au nouveau crédit à terme renouvelable décrit à la rubrique « Situation financière ». Le fonds de roulement déficitaire a été réduit encore davantage par une augmentation des impôts sur les bénéficiaires à recevoir. Ces améliorations ont été en partie contrebalancées par les augmentations de la tranche à court terme des passifs d'impôts futurs et de l'endettement bancaire et par la diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie. Dans le cours normal de ses activités, Cogeco Câble maintient un fonds de roulement déficitaire en raison de débiteurs peu élevés, puisqu'une grande partie des clients de la Société paient avant que les services ne soient rendus, contrairement aux crédateurs et charges à payer, qui sont payés lorsque les produits ont été livrés et les services rendus, ce qui permet ainsi à la Société d'utiliser la trésorerie et les équivalents de trésorerie pour réduire l'endettement.

Au 31 mai 2010, la Société avait utilisé 161,7 millions \$ de son crédit à terme de 862,5 millions \$ pour une disponibilité restante de 700,8 millions \$.

SITUATION FINANCIÈRE

Depuis le 31 août 2009, les soldes des postes « immobilisations », « écart d'acquisition », « crédateurs et charges à payer », « produits reportés et perçus d'avance », « impôts sur les bénéficiaires à recevoir », « impôts sur les bénéficiaires à payer », « actifs d'impôts futurs », « passifs d'impôts futurs », « endettement bancaire », « dette à long terme » et « trésorerie et équivalents de trésorerie » ont subi des variations importantes.

La diminution de 33,3 millions \$ des immobilisations s'explique principalement par le fléchissement de la valeur de l'euro par rapport au dollar canadien, contrebalancée par l'augmentation des acquisitions d'immobilisations dont il a été fait mention précédemment, déduction faite de la charge d'amortissement pour les neuf premiers mois de l'exercice. La diminution de 10,4 millions \$ de l'écart d'acquisition est attribuable au fléchissement de la valeur de l'euro par rapport au dollar canadien. La diminution de 80,6 millions \$ des crédateurs et charges à payer découle de l'échéancier des paiements faits aux fournisseurs. L'augmentation de 8 millions \$ des produits reportés et perçus d'avance est principalement attribuable à la facturation anticipée liée à la filiale de services de communications de données pour des services qui seront fournis au cours des prochains mois. L'augmentation de 36,5 millions \$ des impôts sur les bénéficiaires à recevoir, de 16,2 millions \$ des actifs d'impôts futurs et de 59,3 millions \$ des passifs d'impôts futurs découle essentiellement des modifications effectuées à la structure d'entreprise. La diminution de 40,3 millions \$ des impôts sur les bénéficiaires à payer provient principalement des versements d'impôts sur les bénéficiaires effectués au premier semestre de l'exercice 2010 et relatifs à l'exercice 2009. L'augmentation de 44,7 millions \$ de l'endettement bancaire et la diminution de 101,8 millions \$ de la dette à long terme et de 25,5 millions \$ de la trésorerie et des équivalents de trésorerie s'expliquent par les facteurs dont il a été fait mention précédemment à la rubrique « Flux de trésorerie et liquidités », combinés aux fluctuations des taux de change.

Le tableau suivant présente les données sur les actions de Cogeco Câble au 30 juin 2010 :

	Nombre d'actions/d'options	Montant (en milliers de dollars)
Actions ordinaires		
Actions à droits de vote multiples	15 691 100	98 346
Actions subalternes à droit de vote	32 877 790	892 081
Options d'achat d'actions subalternes à droit de vote		
Options en cours	734 032	
Options pouvant être levées	523 083	

Dans le cours normal de ses activités, Cogeco Câble a contracté des obligations financières principalement sous forme de dette à long terme, de contrats de location-acquisition et de location-exploitation ainsi que de garanties. Les obligations de Cogeco Câble, décrites dans le rapport annuel de l'exercice 2009, n'ont pas changé de façon importante depuis le 31 août 2009, à l'exception de ce qui suit.

Le 4 mars 2010, la Société a émis une lettre de crédit d'un montant de 2,2 millions € pour garantir le paiement par Cabovisão de retenues à la source pour l'exercice 2005 évaluées par les autorités fiscales portugaises, lesquelles sont actuellement contestées par Cabovisão. Même si les montants en capital faisant l'objet du litige sont entièrement comptabilisés par sa filiale Cabovisão, la Société pourrait être tenue de payer les montants exigés à la suite du jugement définitif, jusqu'à concurrence d'un montant total de 2,2 millions € (2,8 millions \$), advenant le cas où Cabovisão ne serait pas en mesure de payer ces montants.

En juillet 2010, la Société a obtenu un nouveau crédit à terme renouvelable de 750 millions \$ auprès d'un groupe d'institutions financières dirigé par deux importantes banques canadiennes, lequel sera effectif le 12 juillet 2010, sujet aux conditions usuelles, et remplacera le crédit à terme de 862,5 millions \$ de la Société venant à échéance le 28 juillet 2011. Ce nouveau crédit à terme renouvelable peut être augmenté jusqu'à 1 milliard \$, sous réserve de la participation des prêteurs. Le crédit à terme renouvelable est disponible en dollars canadiens, américains et en euros, et comprend une marge de crédit d'exploitation de 25 millions \$ disponible en dollars canadiens et américains. Le crédit à terme renouvelable peut être prolongé chaque année pour une période supplémentaire d'un an, sous réserve de l'approbation des prêteurs. S'il n'est pas prolongé, il viendra à échéance quatre ans après son émission ou après la dernière prolongation, selon le cas. Le crédit à terme renouvelable peut être remboursé à tout moment sans pénalité. Le crédit à terme renouvelable nécessite des commissions d'engagement et les taux d'intérêt sont basés sur le taux des acceptations bancaires, le LIBOR en euro ou en dollar américain, le taux préférentiel ou le taux de base sur les prêts en dollars américains, plus les frais d'estampillage. Le crédit à terme renouvelable est garanti indirectement par une charge de premier rang, fixe et générale et une sûreté sur la quasi-totalité des biens personnels et réels, actuels et futurs et entreprises de quelque nature que ce soit de la Société et de certaines de ses filiales. Le crédit à terme renouvelable prévoit certaines affectations autorisées, y compris les obligations relatives à l'achat de biens, des obligations capitalisées existantes et l'octroi de toute sûreté par une entité avant qu'elle ne devienne une filiale, sous réserve d'un montant maximal. Les modalités de ce crédit à terme renouvelable prévoient des restrictions à l'égard de l'exploitation et des activités de la Société. De façon générale, les plus importantes restrictions visent les investissements autorisés, le versement de dividendes sur les actions à droits de vote multiples et les actions subalternes à droit de vote, ainsi que l'atteinte et le maintien de certains ratios financiers principalement en ce qui a trait au bénéfice d'exploitation avant amortissement, aux charges financières et au total de l'endettement.

DÉCLARATION DE DIVIDENDES

Au cours de sa réunion du 7 juillet 2010, le conseil d'administration de Cogeco Câble a déclaré un dividende déterminé trimestriel de 0,14 \$ par action pour les actions subalternes à droit de vote et les actions à droits de vote multiples, payable le 4 août 2010 aux actionnaires inscrits en date du 21 juillet 2010. La déclaration, le montant et la date de tout dividende futur continueront d'être examinés et approuvés par le conseil d'administration de la Société, lequel fondera sa décision sur la situation financière, les résultats d'exploitation et les besoins de trésorerie de la Société, ainsi que sur d'autres facteurs qu'il jugera pertinents, à son seul gré. En outre, rien ne garantit que des dividendes seront déclarés et, s'il y a une déclaration de dividendes, le montant des dividendes et la fréquence de leur déclaration peuvent varier.

GESTION FINANCIÈRE

Au cours de l'exercice 2009, la Société a conclu une convention d'échange avec une institution financière dans le but de fixer le taux d'intérêt variable de référence relatif aux facilités d'emprunt à terme libellées en euros pour un montant nominal de 111,5 millions €. Le taux d'intérêt prévu par la convention d'échange visant à couvrir les emprunts à terme a été fixé à 2,08 % jusqu'à leur échéance le 28 juillet 2011. La valeur nominale de la convention d'échange diminuera en fonction de l'échéancier d'amortissement des emprunts à terme; elle était de 95,8 millions € au 31 mai 2010. Outre ce taux d'intérêt fixé à 2,08 %, Cogeco Câble continuera de payer la marge applicable à ces emprunts à terme, conformément aux modalités de son crédit à terme. Au cours des neuf premiers mois de l'exercice, la juste valeur de la convention d'échange de taux d'intérêt a augmenté de 0,6 million \$, et ce montant est comptabilisé à titre d'augmentation des autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts sur les bénéfices.

Au cours de l'exercice précédent, Cogeco Câble a conclu des conventions d'échange de devises croisées en vue de fixer les paiements d'intérêt et de capital sur les billets garantis de premier rang, série A, de 190 millions \$ US, venant à échéance le 1^{er} octobre 2015. Ces conventions ont eu pour effet de convertir le taux nominal annuel américain de 7,00 % en taux d'intérêt annuel moyen de 7,24 % en dollars canadiens. Le taux de change applicable au capital de la dette a été fixé à 1,0625 \$ pour un dollar américain. Au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2010, les montants dus en vertu des billets garantis de premier rang, série A, d'une valeur de 190 millions \$ US ont diminué de 9,8 millions \$ en raison de la dépréciation du dollar américain par rapport au dollar canadien. La juste valeur des conventions d'échange de devises croisées a diminué d'un montant net de 3,2 millions \$, ce qui a donné lieu à une augmentation de 7,3 millions \$ des autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts sur les bénéfices.

L'investissement net de la Société dans la filiale étrangère autonome, Cabovisão est exposé au risque de marché imputable aux fluctuations du taux de change, principalement en ce qui a trait aux variations de la valeur du dollar canadien par rapport à l'euro. Ce risque est réduit puisque la majeure partie du prix d'achat de Cabovisão a été empruntée directement en euros. Cette dette est désignée à titre d'élément de couverture de l'investissement net dans des filiales étrangères autonomes et, par conséquent, la Société a réalisé une perte de change de 13,4 millions \$ au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2010, lequel est présenté dans les autres éléments du résultat étendu. Le taux de change utilisé pour convertir en dollars canadiens les montants des comptes du bilan libellés en euros au 31 mai 2010 s'établissait à 1,2838 \$ l'euro, comparativement à 1,5698 \$ l'euro au 31 août 2009. Les taux de change moyens en vigueur au troisième trimestre et aux neuf premiers mois utilisés pour convertir les résultats d'exploitation de l'exploitation européenne s'établissaient à 1,3472 \$ et à 1,4703 par rapport à un euro, respectivement, comparativement à 1,6126 \$ et à 1,5951 par rapport à un euro, aux périodes correspondantes de l'exercice précédent.

Le tableau ci-dessous démontre l'incidence en dollars canadiens d'une variation de 10 % du taux de change moyen pour convertir l'euro en dollars canadiens sur les résultats de l'exploitation européenne pour les neuf mois terminés le 31 mai 2010 :

Neuf mois terminés le 31 mai 2010 (en milliers de dollars)	Données présentées	Incidence du taux de change
	\$ (non vérifié)	\$ (non vérifié)
Produits d'exploitation	145 588	14 559
Bénéfice d'exploitation avant amortissement	24 511	2 451
Perte nette	(29 394)	(2 939)

La Société est également tributaire des taux de change, et principalement de la variation de la valeur du dollar américain par rapport au dollar canadien en ce qui a trait aux acquisitions d'équipement, puisque la majorité des équipements à l'abonné est achetée et subséquemment payée en dollars américains. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique « Charges fixes » du présent rapport de gestion et à la note 15 des états financiers consolidés intitulée « Risque de change ».

EXPLOITATION CANADIENNE

STATISTIQUES SUR LES CLIENTS

	31 mai 2010	Ajouts nets (pertes nettes)				% de pénétration ⁽¹⁾	
		Trimestres terminés les 31 mai		Neuf mois terminés les 31 mai		31 mai	
		2010	2009	2010	2009	2010	2009
Unités de service	2 306 870	36 561	27 175	147 007	140 215	-	-
Clients du service de Câble de base	874 072	402	(2 153)	9 267	8 635	-	-
Clients du service IHV	550 153	6 527	5 939	35 101	35 966	65,3	61,6
Clients du service de Télévision numérique	541 946	13 388	10 065	43 548	46 978	63,0	57,3
Clients du service de Téléphonie	340 699	16 244	13 324	59 091	48 636	42,7	34,3

⁽¹⁾ En pourcentage des clients du service de Câble de base, là où le service est offert.

Au troisième trimestre et au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2010, les ajouts nets d'unités de service ont augmenté par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, et l'exploitation canadienne continue de générer une croissance des unités de service malgré des signes précurseurs de l'arrivée à maturité de certains de ses services. Les ajouts nets de clients du service de Câble de base se sont chiffrés à 402 clients pour le trimestre, comparativement à des pertes nettes de 2 153 clients au troisième trimestre de l'exercice précédent. Pour les neuf premiers mois, le nombre de clients du service de Câble de base a augmenté de 9 267, comparativement à 8 635 à l'exercice précédent. Les ajouts nets de clients du service de Câble de base au cours des neuf premiers mois de l'exercice sont principalement attribuables à l'expansion des réseaux. Au cours du trimestre, le nombre de clients du service de Téléphonie a augmenté de 16 244 clients comparativement à une croissance de 13 324 clients pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, et le nombre d'ajouts nets pour le service d'IHV s'est chiffré à 6 527 clients pour le trimestre, comparativement à 5 939 clients pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Pour les neuf premiers mois de l'exercice, le nombre de clients du service de Téléphonie a augmenté de 59 091 clients et le nombre d'ajouts nets pour le service IHV s'est chiffré à 35 101 clients, comparativement à 48 636 clients et à 35 966 ajouts nets, respectivement, pour la période correspondante de l'exercice précédent. Les ajouts nets pour les services de Téléphonie et IHV continuent d'être attribuables à l'amélioration de l'offre de produits, à l'incidence du trio (Connexion complète Cogeco) de services de Télévision, IHV et de Téléphonie et aux activités promotionnelles. Les ajouts nets pour le service de Télévision numérique se sont chiffrés à 13 388 clients pour le trimestre et à 43 548 clients pour les neuf premiers mois, comparativement à 10 065 clients et à 46 978 clients pour le trimestre et la période de neuf mois correspondants de l'exercice précédent. Les ajouts nets de clients du service de Télévision numérique sont attribuables aux initiatives de marketing ciblées visant à améliorer la pénétration de marché et à l'intérêt soutenu des clients pour le service de Télévision haute définition (« HD »).

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)	Trimestres terminés les 31 mai			Neuf mois terminés les 31 mai		
	2010	2009 ⁽¹⁾	Variation	2010	2009 ⁽¹⁾	Variation
	\$ (non vérifié)	\$ (non vérifié)	%	\$ (non vérifié)	\$ (non vérifié)	%
Produits d'exploitation	275 675	248 101	11,1	811 465	729 155	11,3
Charges d'exploitation	155 292	137 080	13,3	455 038	409 714	11,1
Honoraires de gestion – COGECO inc.	-	-	-	9 019	9 019	-
Bénéfice d'exploitation avant amortissement	120 383	111 021	8,4	347 408	310 422	11,9
Marge d'exploitation	43,7 %	44,7 %		42,8 %	42,6 %	

⁽¹⁾ Certains chiffres comparatifs ont été retraités pour refléter l'application du chapitre 3064 du *Manuel de l'ICCA*. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique « Conventions et estimations comptables ».

Produits d'exploitation

Stimulés par l'augmentation des unités de service, la mise en place de la facturation à l'usage pour le service d'IHV, les hausses tarifaires entrées en vigueur à la fin de l'exercice 2009 et les produits liés au nouveau prélèvement représentant 1,5 % du revenu brut des services de télévision par câble imposé par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (le « CRTC ») afin de financer le nouveau Fonds d'amélioration de la programmation locale (le « FAPL »), les produits d'exploitation du troisième trimestre ont augmenté de 27,6 millions \$, ou 11,1 %, pour atteindre 275,7 millions \$, et les produits d'exploitation des neuf premiers mois se sont chiffrés à 811,5 millions \$, soit une augmentation de 82,3 millions \$, ou 11,3 % par rapport aux neuf premiers mois de l'exercice précédent.

Charges d'exploitation

Au cours du trimestre terminé le 31 mai 2010, les charges d'exploitation, excluant les honoraires de gestion payables à COGECO inc., ont augmenté de 18,2 millions \$, ou 13,3 %, pour atteindre 155,3 millions \$. Au cours des neuf premiers mois de l'exercice, les charges d'exploitation, excluant les honoraires de gestion payables à COGECO inc. se sont chiffrées à 455 millions \$, soit une augmentation de 45,3 millions \$, ou 11,1 %, par rapport aux neuf premiers mois de l'exercice précédent. L'augmentation des charges d'exploitation est principalement imputable à la desserte d'unités de service additionnelles, au lancement de nouvelles chaînes HD, aux initiatives supplémentaires de marketing et à un nouveau prélèvement représentant 1,5 % du revenu brut des services de télévision par câble imposé par le CRTC afin de financer le nouveau FAPL.

Bénéfice d'exploitation avant amortissement

Le bénéfice d'exploitation avant amortissement s'est accru de 9,4 millions \$, ou 8,4 %, pour atteindre 120,4 millions \$ au troisième trimestre, et de 37 millions \$, ou 11,9 %, pour atteindre 347,4 millions \$ pour la période de neuf mois terminée le 31 mai 2010. La croissance du bénéfice d'exploitation avant amortissement tient au fait que l'augmentation des produits d'exploitation a été supérieure à l'augmentation des charges d'exploitation. La marge d'exploitation de Cogeco Câble pour l'exploitation canadienne a diminué pour s'établir à 43,7 % au troisième trimestre comparativement à 44,7 % pour la période correspondante de l'exercice précédent, et s'est chiffrée à 42,8 % pour les neuf premiers mois, comparativement à 42,6 % pour les neuf premiers mois de l'exercice 2009. La diminution de la marge d'exploitation au troisième trimestre découle du lancement de nouveaux services générant de plus faibles marges, de la migration des clients du service de Télévision analogique vers le service de Télévision numérique et des produits d'exploitation provenant du nouveau FAPL, qui ne génère pas de bénéfice d'exploitation avant amortissement.

EXPLOITATION EUROPÉENNE

STATISTIQUES SUR LES CLIENTS

	31 mai 2010	Ajouts nets (pertes nettes)				% de pénétration ⁽¹⁾	
		Trimestres terminés les 31 mai		Neuf mois terminés les 31 mai		31 mai	
		2010	2009	2010	2009	2010	2009
Unités de service ⁽²⁾	808 176	27 680	(13 105)	75 801	(13 021)	-	-
Clients du service de Câble de base	258 676	498	(11 394)	(804)	(31 337)	-	-
Clients du service IHV	160 409	5 793	(4 420)	16 795	(17 117)	62,0	53,7
Clients du service de Télévision numérique ⁽²⁾	147 835	16 779	8 255	45 082	54 845	57,2	29,9
Clients du service de Téléphonie	241 256	4 610	(5 546)	14 728	(19 412)	93,3	85,2

⁽¹⁾ En pourcentage des clients du service de Câble de base, là où le service est offert.

⁽²⁾ Le nombre de clients du service de Télévision numérique du troisième trimestre et des neuf premiers mois de l'exercice 2009 a été retraité afin que sa présentation soit conforme à celle adoptée par l'exploitation canadienne. Ce retraitement a donné lieu à une augmentation du nombre des ajouts nets de clients au service de Télévision numérique et des unités de service de 33 869 clients pour les neuf premiers mois de l'exercice précédent.

Les ajouts nets au cours du troisième trimestre de l'exercice 2010 révèlent une reprise de la croissance de la clientèle au sein de l'exploitation européenne de la Société, et la base de clients du service de Câble de base a commencé à se stabiliser, la Société ayant tiré parti des stratégies de fidélisation et d'acquisition de la clientèle lancées à la fin de l'exercice 2009 afin de réduire l'attrition de la clientèle causée par des conditions concurrentielles difficiles au Portugal et à la conjoncture économique en Europe, lesquelles ont persisté tout au long de l'exercice précédent. Au troisième trimestre de l'exercice 2010, le nombre de clients du service de Câble de base a augmenté de 498 clients comparativement à une perte de 11 394 clients pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Pour les neuf premiers mois de l'exercice, les pertes de clients du service de Câble de base se sont chiffrées à 804 clients, comparativement à 31 337 clients à l'exercice 2009. Le nombre de clients du service IHV a augmenté de 5 793 clients et de 16 795 clients pour le trimestre et les neuf premiers mois, respectivement, comparativement à des diminutions de 4 420 clients et de 17 117 clients au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de l'exercice 2009. Le nombre de clients du service de Télévision numérique a crû de 16 779 clients pour le troisième trimestre et de 45 082 clients pour la période de neuf mois terminés le 31 mai 2010, comparativement à une croissance de 8 255 clients et de 54 845 clients pour le troisième trimestre et la période de neuf mois terminés le 31 mai de l'exercice précédent. Le nombre de clients du service de Téléphonie a augmenté de 4 610 clients pour le trimestre et de 14 728 clients pour les neuf premiers mois de l'exercice 2010, comparativement à des pertes de 5 546 clients et de 19 412 clients pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

<i>(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)</i>	Trimestres terminés les 31 mai			Neuf mois terminés les 31 mai		
	2010	2009 ⁽¹⁾	Variation	2010	2009 ⁽¹⁾	Variation
	\$	\$	%	\$	\$	%
	(non vérifiée)	(non vérifiée)		(non vérifiée)	(non vérifiée)	
Produits d'exploitation	43 616	57 571	(24,2)	145 588	180 875	(19,5)
Charges d'exploitation	37 299	42 641	(12,5)	121 077	127 313	(4,9)
Bénéfice d'exploitation avant amortissement	6 317	14 930	(57,7)	24 511	53 562	(54,2)
Marge d'exploitation	14,5 %	25,9 %		16,8 %	29,6 %	

⁽¹⁾ Certains chiffres comparatifs ont été retraités pour refléter l'application du chapitre 3064 du *Manuel de l'ICCA*. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique « Conventions et estimations comptables ».

Produits d'exploitation

Pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de l'exercice 2010, les produits d'exploitation ont diminué de 14 millions \$, ou 24,2 %, et de 35,3 millions \$, ou 19,5 %, respectivement, pour s'établir à 43,6 millions \$ pour le trimestre, et à 145,6 millions \$ pour la période de neuf mois. Ces diminutions s'expliquent par la réduction du nombre de clients du service de Câble de base par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, par l'incidence des stratégies de fidélisation de la clientèle mises en œuvre au cours du second semestre de l'exercice 2009 afin de ralentir l'attrition de la clientèle, et par le fléchissement de l'euro par rapport au dollar canadien. Les produits d'exploitation de l'exploitation européenne exprimés en monnaie locale pour le troisième trimestre se sont établis à 32,4 millions €, soit une diminution de 3,3 millions €, ou 9,3 %, comparativement à la même période de l'exercice précédent. Pour les neuf premiers mois, les produits d'exploitation se sont établis à 98,9 millions €, soit une diminution de 14,6 millions €, ou 12,8 %, comparativement aux neuf premiers mois de l'exercice 2009.

Charges d'exploitation

Au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de l'exercice 2010, les charges d'exploitation ont respectivement diminué de 5,3 millions \$, ou 12,5 %, pour s'établir à 37,3 millions \$, et de 6,2 millions \$, ou 4,9 %, pour s'établir à 121,1 millions \$ par rapport à l'exercice précédent. Les charges d'exploitation ont diminué en raison de la dépréciation de l'euro par rapport au dollar canadien qui a surpassé les augmentations des charges d'exploitation associées aux initiatives de marketing supplémentaires et au lancement de nouvelles chaînes, abstraction faite de l'incidence des mesures de réduction des coûts mises en œuvre par Cabovisão. Les charges d'exploitation de l'exploitation européenne exprimées en monnaie locale pour le troisième trimestre se sont établies à 27,7 millions €, soit une augmentation de 1,3 million €, ou 4,7 %, comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent. Pour les neuf premiers mois de l'exercice 2010, les charges d'exploitation se sont établies à 82,4 millions €, soit une augmentation de 2,6 million €, ou 3,3 %, comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent.

Bénéfice d'exploitation avant amortissement

Au troisième trimestre, le bénéfice d'exploitation avant amortissement a diminué pour s'établir à 6,3 millions \$, par rapport à 14,9 millions \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, soit une diminution de 8,6 millions \$, ou 57,7 %, principalement en raison du fait que la baisse des produits d'exploitation a surpassé celle des charges d'exploitation. Pour les neuf premiers mois, le bénéfice d'exploitation avant amortissement a diminué de 29,1 millions \$, ou 54,2 %, pour s'établir à 24,5 millions \$. La marge d'exploitation en Europe a diminué pour s'établir à 14,5 % au troisième trimestre, comparativement à 25,9 % pour la période correspondante de l'exercice précédent, et elle a diminué pour s'établir à 16,8 % au cours des neuf premiers mois, comparativement à 29,6 % pour la période correspondante de l'exercice 2009. Le bénéfice d'exploitation avant amortissement exprimé en monnaie locale s'est chiffré à 4,7 millions € au troisième trimestre, comparativement à 9,3 millions € au trimestre correspondant de l'exercice précédent, et à 16,5 millions € au cours des neuf premiers mois, comparativement à 33,7 millions € au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2009, soit une diminution de 49,4 % et de 51 %, respectivement.

PROJECTIONS FINANCIÈRES PRÉLIMINAIRES POUR L'EXERCICE 2011

Pour l'exercice 2011, Cogeco Câble prévoit obtenir des produits d'exploitation de 1 340 millions \$, ce qui représente une augmentation de 50 millions \$, ou 3,9 %, par rapport aux projections révisées pour l'exercice 2010 publiées le 12 janvier 2010. Les projections préliminaires tiennent compte du contexte économique mondial actuel. Au Canada, Cogeco Câble dessert certaines régions du sud de l'Ontario où l'industrie manufacturière automobile est une activité économique importante. Le ralentissement économique prononcé qui a touché l'industrie automobile au cours des dernières années devrait continuer à avoir une incidence défavorable sur le niveau d'activité économique, notamment sur les dépenses de consommation liées aux biens et aux services au sein de ces collectivités. Lors de périodes de récession précédentes, la demande de services de télécommunications par câble s'est généralement avérée solide. Toutefois, il n'y a aucune assurance que la demande demeurerait solide dans une conjoncture économique difficile prolongée. Ces projections préliminaires tiennent également compte de l'environnement concurrentiel au Portugal et, au Canada, du déploiement de nouvelles technologies telles que fibre optique jusqu'au domicile, fibre optique jusqu'au nœud et télévision sur IP par les fournisseurs de services de télécommunications titulaires.

Les produits d'exploitation de l'exploitation canadienne devraient augmenter en raison de la croissance des unités de service, laquelle découle d'initiatives de marketing ciblées visant à améliorer le taux de pénétration du marché pour les services de Télévision numérique, d'IHV et de Téléphonie. Par ailleurs, le service de Télévision numérique devrait continuer de profiter du fort intérêt soutenu à l'égard de l'offre croissante de services HD de la Société. Les produits d'exploitation de l'exploitation canadienne bénéficieront également de l'incidence de la hausse de tarifs entrée en vigueur en juin 2010 en Ontario et au Québec, chiffrée en moyenne à 2 \$ par client du service de Câble de base. La stratégie de Cogeco Câble comprend des stratégies de marketing constantes et efficaces, des offres de produits concurrentielles et un service à la clientèle de qualité supérieure qui, lorsqu'ils sont combinés, permettent d'accroître et de fidéliser la clientèle du service de Câble de base de l'exploitation canadienne. Alors que la pénétration des services d'IHV, de Téléphonie et de Télévision numérique s'améliorera, la nouvelle demande pour ces produits devrait ralentir, montrant des signes précurseurs de maturité.

Le nombre de clients de l'exploitation européenne devrait continuer d'augmenter; les stratégies d'acquisition et de fidélisation mises en œuvre au deuxième semestre de l'exercice 2009 devraient en effet donner lieu à des ajouts nets de clients pour tous les services. Les difficultés économiques auxquelles est confronté le marché européen en général et l'environnement concurrentiel transitoire qui a accablé l'industrie des télécommunications au Portugal au cours des deux dernières années commencent à s'estomper, ce qui devrait donner lieu à une hausse des produits d'exploitation en monnaie locale au cours de l'exercice 2011. Toutefois, le climat économique devrait demeurer difficile à court terme, et la volatilité prévue de l'euro par rapport au dollar canadien au cours de l'exercice à venir devrait contrebalancer l'incidence favorable sur les produits d'exploitation libellés en euros. Pour l'exercice 2010, le taux de change prévu était d'environ 1,55 \$ l'euro, tandis que pour l'exercice 2011, l'euro devrait se convertir à un taux approximatif de 1,35 \$ l'euro.

Compte tenu de l'augmentation des charges d'exploitation liée à la desserte d'unités de service additionnelles, de l'inflation et de la hausse des coûts liés à la main-d'œuvre, ainsi que de la poursuite des initiatives de marketing et des stratégies de fidélisation lancées au Portugal au second semestre de l'exercice 2009, les charges d'exploitation consolidées devraient croître d'environ 25 millions \$, ou 3,2 %, pour l'exercice 2011 par rapport aux projections révisées pour l'exercice 2010.

Pour l'exercice 2011, la Société prévoit que le bénéfice d'exploitation avant amortissement se chiffrera à 530 millions \$, ce qui représente une augmentation de 25 millions \$, ou 5 %, par rapport aux projections révisées pour l'exercice 2010 publiées le 12 janvier 2010. La marge d'exploitation devrait atteindre environ 39,6 % pour l'exercice 2011, comparativement aux projections révisées de 39,1 % pour l'exercice 2010, reflétant une croissance des produits d'exploitation qui devrait surpasser la hausse des charges d'exploitation.

Cogeco Câble prévoit que l'amortissement des immobilisations et des charges reportées connaîtra une légère augmentation de 2 millions \$ au cours de l'exercice 2011, principalement en raison des acquisitions d'immobilisations et des charges reportées liées aux ajouts d'unités de service et à d'autres initiatives au cours de l'exercice 2011 ainsi que de l'annualisation de celles de l'exercice 2010. Les flux de trésorerie provenant de l'exploitation devraient financer les acquisitions d'immobilisations et l'augmentation des charges reportées, chiffrées à 340 millions \$, essentiellement le même montant que celui des projections révisées pour l'exercice 2010. Les acquisitions d'immobilisations prévues pour l'exercice 2011 sont principalement liées à l'achat d'équipements à l'abonné nécessaires pour soutenir la croissance des unités de service, aux dépenses au titre de l'infrastructure graduelle visant l'amélioration de produits, au déploiement de nouvelles technologies, à l'extension des réseaux afin d'élargir les territoires existants, ainsi qu'aux dépenses en immobilisations de soutien en vue d'améliorer les systèmes d'information d'entreprise et d'augmenter les exigences relatives aux installations.

Au cours de l'exercice 2011, les flux de trésorerie nets devraient diminuer pour s'établir à 55 millions \$. Cette diminution d'environ 80 millions \$ par rapport aux projections révisées de 135 millions \$ pour l'exercice 2010 est principalement attribuable aux versements d'impôts sur les bénéfices prévus pour l'exercice 2011, chiffrés à environ 65 millions \$, comparativement à un recouvrement d'impôts prévu d'environ 40 millions \$ pour l'exercice 2010 en raison des modifications apportées à la structure d'entreprise. L'écart de 105 millions \$ des impôts sur les bénéfices ayant une incidence sur la trésorerie d'un exercice à l'autre sera contrebalancé en partie par l'augmentation du bénéfice d'exploitation avant amortissement. Les flux de trésorerie nets devraient servir principalement à réduire l'endettement et, par le fait même, à améliorer les ratios d'endettement de la Société. Les charges financières demeureront essentiellement au même niveau, à 70 millions \$, puisque la diminution prévue de l'endettement sera contrebalancée par une légère augmentation du coût de la dette de la Société reflétant les conditions actuelles du marché et les coûts supplémentaires liés au nouveau crédit à terme renouvelable susmentionné à la rubrique « Situation financière ». Par conséquent, le bénéfice net devrait se chiffrer à environ 120 millions \$, comparativement aux projections révisées de 125 millions \$ pour l'exercice 2010. Le bénéfice net prévu pour l'exercice 2010 comprend un ajustement d'impôts favorable de 29,8 millions \$ lié à la réduction du taux d'imposition des sociétés de la province d'Ontario pour l'exploitation canadienne. Abstraction faite de ce montant, le bénéfice net prévu de 120 millions \$ pour l'exercice 2011 représente une augmentation de 25 millions \$ par rapport au bénéfice net ajusté prévu de 95 millions \$ pour l'exercice 2010.

Données consolidées

	Projections préliminaires Exercice 2011	Projections révisées au 12 janvier 2010 ⁽¹⁾ Exercice 2010
	\$	\$
<i>(en millions de dollars, sauf les données relatives aux ajouts nets de clients et à la marge d'exploitation)</i>		
Projections financières		
Produits d'exploitation	1 340	1 290
Bénéfice d'exploitation avant amortissement	530	505
Marge d'exploitation	39,6 %	39,1 %
Amortissement	275	273
Charges financières	70	69
Impôts sur les bénéfices exigibles	65	(40)
Bénéfice net	120	125
Acquisitions d'immobilisations et augmentation des charges reportées	340	341
Flux de trésorerie nets	55	135
Projections relatives aux ajouts nets de clients		
Unités de service ⁽¹⁾	250 000	200 000

⁽¹⁾ Les projections relatives aux ajouts nets de clients pour l'exercice 2010 ont été révisées le 7 avril 2010.

CONTRÔLES ET PROCÉDURES

Le président et chef de la direction et le premier vice-président et chef de la direction financière, de concert avec la direction, sont responsables d'établir et de maintenir des contrôles et procédures de communication de l'information adéquats et un contrôle interne à l'égard de l'information financière, comme il est défini dans le Règlement 52-109. Le cadre de contrôle interne de Cogeco Câble est fondé sur les critères publiés dans le rapport intitulé *Internal Control – Integrated Framework* du *Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission* et est conçu de façon à fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et à la préparation des états financiers à des fins de publication selon les PCGR du Canada.

Après avoir évalué la conception des contrôles et procédures de communication de l'information et du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société au 31 mai 2010, le président et chef de la direction et le premier vice-président et chef de la direction financière, de concert avec la direction, ont conclu que ceux-ci étaient efficaces. De plus, aucun changement important n'a été apporté aux contrôles internes à l'égard de l'information financière de la Société au cours du trimestre terminé le 31 mai 2010.

INCERTITUDES ET PRINCIPAUX FACTEURS DE RISQUE

Il n'y a eu aucun changement important dans les incertitudes et principaux facteurs de risque auxquels est exposée la Société depuis le 31 août 2009, à l'exception des éléments décrits ci-dessous. Une description détaillée des incertitudes et principaux facteurs de risque auxquels est exposée Cogeco Câble figure dans le rapport annuel de 2009.

Le CRTC a publié récemment sa politique réglementaire de radiodiffusion portant sur une approche par groupe à l'attribution de licences aux services de télévision privée. Cette politique prévoit l'établissement d'un nouveau droit pour les stations privées de télévision locale de négocier avec les entreprises de distribution de radiodiffusion (« EDR ») par câble et par satellite la valeur de la distribution de leur signal (« VDS »). Le régime de VDS établirait également un nouveau droit pour les stations privées de télévision locale qui optent pour la négociation de la VDS d'empêcher la distribution de leur signal et d'exiger le retrait sur les autres signaux distribués par les EDR des émissions pour lesquelles elles détiennent les droits de diffusion exclusifs. Ce régime de VDS, qui pourrait donner lieu à diverses formes de compensation, notamment une compensation monétaire, dépend toutefois de l'émission d'une décision juridique favorable par la Cour d'appel fédérale. Le CRTC envisage également l'offre d'un forfait distinct de signaux de télévision locale et régionale sans frais afin de faciliter la transition à la télédiffusion numérique terrestre fixée pour le 31 août 2011. Comme l'issue finale de ces procédures est incertaine, la Société n'est pas en mesure présentement d'évaluer l'incidence potentielle du régime de VDS.

CONVENTIONS ET ESTIMATIONS COMPTABLES

Il n'y a eu aucun changement important dans les conventions et dans les estimations comptables de Cogeco Câble de même que dans les prises de position comptables futures depuis le 31 août 2009, à l'exception des éléments décrits ci-dessous. Une description des conventions et des estimations comptables de la Société figure dans le rapport annuel de 2009.

Écart d'acquisition et actifs incorporels

En février 2008, l'ICCA a publié le chapitre 3064, *Écarts d'acquisition et actifs incorporels*, qui remplace le chapitre 3062, *Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels* et le chapitre 3450, *Frais de recherche et de développement*. Ce nouveau chapitre établit des normes de comptabilisation, d'évaluation et de présentation d'information applicables aux écarts d'acquisition après leur comptabilisation initiale et aux actifs incorporels des entreprises à but lucratif. Les normes concernant les écarts d'acquisition, traitées auparavant dans le chapitre 3062, demeurent inchangées. Ce chapitre s'applique aux états financiers intermédiaires et annuels des exercices ouverts à compter du 1^{er} octobre 2008, avec application rétroactive. L'adoption du chapitre 3064 a eu pour effet d'éliminer le report des frais de lancement de nouvelles chaînes, lesquels sont maintenant comptabilisés à titre de charges lorsqu'ils sont engagés. Les coûts de rebranchement et d'activation de services additionnels sont capitalisés jusqu'à un montant n'excédant pas les produits d'exploitation générés par l'activité de rebranchement. Par conséquent, la Société a ajusté les bénéfices non répartis d'ouverture rétroactivement et les chiffres comparatifs de la période précédente ont été retraités. Le tableau suivant montre l'incidence de l'adoption de ce chapitre sur les états financiers consolidés de la Société :

État consolidé des résultats

	Trimestre terminé le 31 mai 2009	Neuf mois terminés le 31 mai
<i>Augmentation (diminution)</i> <i>(en milliers de dollars)</i>	\$	\$
	(non vérifié)	(non vérifié)
Charges d'exploitation	2 780	9 931
Amortissement des charges reportées	(3 648)	(10 270)
Charge d'impôts futurs	185	17
Bénéfice net	683	322

Bilans consolidés

	31 août 2009	1 ^{er} septembre 2008
<i>Augmentation (diminution)</i> <i>(en milliers de dollars)</i>	\$	\$
	(non vérifié)	(non vérifié)
Charges reportées	(34 491)	(32 325)
Passifs d'impôts futurs	(10 212)	(9 599)
Bénéfices non répartis	(24 279)	(22 726)

Prises de position comptables futures

Harmonisation des normes comptables canadiennes et internationales

En mars 2006, le Conseil des normes comptables de l'ICCA a rendu public son nouveau plan stratégique qui proposait l'abandon des PCGR du Canada et la convergence totale avec les Normes internationales d'information financière (« IFRS ») pour les entités canadiennes ayant une obligation publique de rendre des comptes. Ce plan a été entériné par les exposés-sondages publiés par la suite, soit en avril 2008, en mars 2009 et en octobre 2009. La transition aura lieu au plus tard pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011. Par conséquent, la Société prévoit que les états financiers consolidés intermédiaires pour le trimestre se terminant le 30 novembre 2011 et les états financiers consolidés annuels pour l'exercice se terminant le 31 août 2012 seront les premiers qu'elle présentera conformément aux IFRS.

Les IFRS reposent sur un cadre conceptuel semblable à celui des PCGR du Canada, mais il y a d'importantes différences quant aux exigences en matière de comptabilisation, d'évaluation et de divulgation. La Société a formé une équipe responsable du projet qui comprend des représentants de divers secteurs de l'entreprise en vue de planifier et de mener à bien la transition aux IFRS. Cette équipe présente périodiquement des rapports au comité de vérification, qui surveille le projet de mise en œuvre des IFRS au nom du conseil d'administration. La Société reçoit l'aide de conseillers externes, au besoin.

Le projet de mise en œuvre comprend trois phases principales qui, dans certains cas, pourraient se dérouler parallèlement à mesure que les IFRS seront appliquées à certains secteurs d'activités :

Phase	Domaine d'impact	Principales activités	État d'avancement	
Évaluation de l'étendue et du diagnostic	Général	Réaliser une évaluation de haut niveau visant à cerner les principaux domaines qui pourraient subir l'incidence de la transition vers les IFRS.	Complété	
		Déterminer le niveau de priorité des incidences des IFRS en vue d'évaluer le calendrier et la complexité des activités de transition nécessaires pour les phases suivantes.		
Analyse de l'incidence, évaluation et conception	Chaque domaine cerné dans la phase d'évaluation de l'étendue et du diagnostic	Déterminer les modifications devant être apportées aux conventions comptables actuelles.	Complété	
		Analyser les choix de conventions permis en vertu des IFRS.		
		Présenter une analyse et des recommandations au comité de vérification à l'égard des choix de conventions comptables.		
Général	Général	Cerner les incidences de la transition sur les systèmes d'information et les processus d'affaires.	En cours – sera complété durant l'exercice 2010	
		Préparer une ébauche d'états financiers consolidés conformes aux IFRS.		
		Cerner les incidences de la transition sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière et sur d'autres processus d'affaires.	Sera complété durant l'exercice 2010	
Mise en œuvre et examen	Chaque domaine cerné dans la phase d'évaluation de l'étendue et du diagnostic	Tester les systèmes d'information et les processus d'affaires et y apporter les changements nécessaires.	En cours – sera complété pour l'exercice 2011	
		Obtenir l'approbation officielle des modifications requises concernant les conventions comptables et des choix retenus.	Sera complété durant l'exercice 2010	
		Informers les parties intéressées à l'externe des incidences de la transition sur les conventions comptables et les processus d'affaires.	Sera complété pour l'exercice 2011	
	Général	Général	Recueillir l'information financière nécessaire à la préparation du bilan d'ouverture et d'états financiers comparatifs conformes aux IFRS.	Sera complété durant l'exercice 2011
			Mettre à jour et tester les processus de contrôle interne à l'égard de l'information financière et les autres processus d'affaires.	
			Recueillir l'information financière nécessaire à la préparation d'états financiers conformes aux IFRS.	
Général	Général	Fournir la formation au personnel et aux utilisateurs à l'échelle de l'entreprise.	Sera complété pour l'exercice 2012	
		Préparer des états financiers conformes aux IFRS.		
		Obtenir l'approbation par le comité de vérification des états financiers consolidés préparés selon les IFRS.		
Général	Général	Analyser les IFRS et mettre en œuvre les changements concernant les normes sur une base continue selon qu'ils s'appliquent ou non à la Société.	Sera complété durant la période de transition et après la conversion	

Le projet de transition des PCGR du Canada aux IFRS progresse conformément au plan établi par la Société, et celle-ci prévoit respecter l'échéance prévue pour la migration. Pour plus de détails, se reporter au rapport annuel de 2009.

MESURES FINANCIÈRES NON DÉFINIES PAR LES PCGR

Cette section décrit les mesures financières non définies par les PCGR qu'utilise Cogeco Câble tout au long de ce rapport de gestion. Elle présente également un rapprochement de ces mesures financières non définies par les PCGR et des mesures financières les plus comparables définies par les PCGR. Ces mesures financières n'ont pas de définition normalisée prescrite par les PCGR du Canada et elles peuvent donc ne pas être comparables avec des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Ces mesures comprennent les « flux de trésorerie provenant de l'exploitation », les « flux de trésorerie nets », le « bénéfice d'exploitation avant amortissement », la « marge d'exploitation », le « bénéfice net ajusté » et le « bénéfice par action ajusté ».

Flux de trésorerie provenant de l'exploitation et flux de trésorerie nets

La direction de Cogeco Câble et les investisseurs utilisent les flux de trésorerie provenant de l'exploitation pour évaluer les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, excluant l'incidence de la variation des éléments hors caisse liés à l'exploitation. Cette mesure permet à la Société d'isoler les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation de l'incidence des décisions en matière de gestion de la trésorerie. Les flux de trésorerie provenant de l'exploitation sont ensuite utilisés dans le calcul des « flux de trésorerie nets », une autre mesure non définie par les PCGR. La direction de Cogeco Câble et les investisseurs utilisent les flux de trésorerie nets pour mesurer la capacité de celle-ci à rembourser sa dette, à distribuer des capitaux à ses actionnaires et à financer sa croissance.

La mesure financière la plus comparable selon les PCGR du Canada correspond aux flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation. Le calcul des flux de trésorerie provenant de l'exploitation est présenté ci-dessous :

	Trimestres terminés les 31 mai		Neuf mois terminés les 31 mai	
	2010	2009 ⁽¹⁾	2010	2009 ⁽¹⁾
<i>(en milliers de dollars)</i>	\$	\$	\$	\$
	(non vérifié)	(non vérifié)	(non vérifié)	(non vérifié)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	112 451	99 956	222 870	239 719
Variation des éléments hors caisse liés à l'exploitation	6 792	(7 926)	144 920	35 856
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	119 243	92 030	367 790	275 575

⁽¹⁾ Certains chiffres comparatifs ont été retraités pour refléter l'application du chapitre 3064 du *Manuel de l'ICCA*. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique « Conventions et estimations comptables ».

Le calcul des flux de trésorerie nets est présenté ci-dessous :

	Trimestres terminés les 31 mai		Neuf mois terminés les 31 mai	
	2010	2009 ⁽¹⁾	2010	2009 ⁽¹⁾
<i>(en milliers de dollars)</i>	\$	\$	\$	\$
	(non vérifié)	(non vérifié)	(non vérifié)	(non vérifié)
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	119 243	92 030	367 790	275 575
Acquisitions d'immobilisations	(66 749)	(56 501)	(203 689)	(184 291)
Augmentation des charges reportées	(2 534)	(2 476)	(8 053)	(8 311)
Actifs acquis en vertu de contrats de location-acquisition – se reporter à la note 13 c)	-	(1 162)	(141)	(2 320)
Flux de trésorerie nets	49 960	31 891	155 907	80 653

⁽¹⁾ Certains chiffres comparatifs ont été retraités pour refléter l'application du chapitre 3064 du *Manuel de l'ICCA*. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique « Convention et estimations comptables ».

Bénéfice d'exploitation avant amortissement et marge d'exploitation

La direction de Cogeco Câble et les investisseurs utilisent le bénéfice d'exploitation avant amortissement afin d'évaluer la capacité de la Société à saisir les occasions de croissance de façon rentable, à financer ses activités courantes et à assurer le service de sa dette. Le bénéfice d'exploitation avant amortissement correspond essentiellement aux flux de trésorerie provenant de l'exploitation excluant l'incidence de la structure du capital choisie et il compte parmi les mesures clés utilisées par les milieux financiers pour évaluer une entreprise et sa santé financière. La marge d'exploitation est une mesure de la proportion des produits d'exploitation de la Société qui est disponible avant impôts sur les bénéfices pour payer les charges fixes, telles que les intérêts sur la dette. La marge d'exploitation se calcule au moyen de la division du bénéfice d'exploitation avant amortissement par les produits d'exploitation.

La mesure financière la plus comparable selon les PCGR du Canada est le bénéfice d'exploitation. Le bénéfice d'exploitation avant amortissement et la marge d'exploitation se calculent comme suit :

	Trimestres terminés les 31 mai		Neuf mois terminés les 31 mai	
	2010	2009 ⁽¹⁾	2010	2009 ⁽¹⁾
<i>(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)</i>	\$	\$	\$	\$
	(non vérifié)	(non vérifié)	(non vérifié)	(non vérifié)
Bénéfice d'exploitation	62 929	62 086	176 744	176 175
Amortissement	63 771	63 865	195 175	187 809
Bénéfice d'exploitation avant amortissement	126 700	125 951	371 919	363 984
Produits d'exploitation	319 291	305 672	957 053	910 030
Marge d'exploitation	39,7%	41,2%	38,9%	40,0%

⁽¹⁾ Certains chiffres comparatifs ont été retraités pour refléter l'application du chapitre 3064 du *Manuel de l'ICCA*. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique « Conventions et estimations comptables ».

Bénéfice net ajusté et bénéfice par action ajusté

La direction de Cogeco Câble et les investisseurs utilisent le bénéfice net ajusté et le bénéfice par action ajusté pour évaluer ce qu'aurait été le bénéfice net et le bénéfice par action excluant les ajustements inhabituels. Cette mesure permet à la Société d'isoler les ajustements inhabituels en vue d'évaluer le bénéfice net et le bénéfice par action tirés des activités poursuivies.

Les mesures financières les plus comparables selon les PCGR du Canada sont le bénéfice net et le bénéfice par action. Le bénéfice net ajusté et le bénéfice par action ajusté se calculent comme suit :

	Trimestres terminés les 31 mai		Neuf mois terminés les 31 mai	
	2010	2009 ⁽¹⁾	2010	2009 ⁽¹⁾
<i>(en milliers de dollars, sauf le nombre d'actions et les données par action)</i>	\$	\$	\$	\$
	(non vérifié)	(non vérifié)	(non vérifié)	(non vérifié)
Bénéfice net (perte nette)	31 185	32 453	117 640	(302 926)
Ajustements :				
Réduction du taux d'imposition des sociétés de la province d'Ontario	-	-	(29 782)	-
Réduction des passifs éventuels liés aux retenues d'impôts et aux droits de timbres	-	-	-	383 630
Utilisation de pertes fiscales précédant l'acquisition	-	(10 930)	-	(10 930)
Réduction de valeur, déduction faite des impôts sur les bénéfices connexes	-	6 142	-	6 142
Bénéfice net ajusté	31 185	27 665	87 858	75 916
Moyenne pondérée du nombre d'actions à droits de vote multiples et d'actions subalternes à droit de vote en circulation	48 509 886	48 558 526	48 522 312	48 540 837
Effet de dilution des options d'achat d'actions	164 884	76 975	134 525	149 389
Effet de dilution des unités d'actions incitatives	59 004	-	40 817	-
Moyenne pondérée du nombre d'actions à droits de vote multiples et d'actions subalternes à droit de vote diluées en circulation	48 733 774	48 635 501	48 697 654	48 690 226
Bénéfice par action ajusté				
De base	0,64	0,57	1,81	1,56
Dilué	0,64	0,57	1,80	1,56

⁽¹⁾ Certains chiffres comparatifs ont été retraités pour refléter l'application du chapitre 3064 du *Manuel de l'ICCA*. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique « Conventions et estimations comptables ».

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Ce rapport de gestion a été préparé le 7 juillet 2010. Des renseignements supplémentaires se rapportant à la Société, y compris sa notice annuelle, sont disponibles sur le site Web de SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

/s/ Jan Peeters
Jan Peeters
Président du conseil

/s/ Louis Audet
Louis Audet
Président et chef de la direction

**Renseignements financiers trimestriels supplémentaires
(non vérifié)**

Trimestres terminés les	31 mai,		28 février,		30 novembre,		31 août,	
<i>(en milliers de dollars, sauf les pourcentages et les données par action)</i>	2010	2009 ⁽¹⁾	2010	2009 ⁽¹⁾	2009	2008 ⁽¹⁾	2009 ⁽¹⁾	2008 ⁽¹⁾⁽²⁾
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits d'exploitation	319 291	305 672	320 397	304 920	317 365	299 438	307 807	284 908
Bénéfice d'exploitation avant amortissement ⁽³⁾	126 700	125 951	122 613	122 303	122 606	115 730	143 892	117 538
Marge d'exploitation ⁽³⁾	39,7 %	41,2 %	38,3 %	40,1 %	38,6 %	38,6 %	46,7 %	41,3 %
Bénéfice d'exploitation	62 929	62 086	56 774	59 105	57 041	54 984	75 624	58 802
Réduction de valeur de l'écart d'acquisition et des actifs incorporels	–	–	–	399 648	–	–	–	–
Impôts sur les bénéfices	15 060	26 357	11 952	(207)	(15 766)	8 645	22 005	9 617
Bénéfice net (perte nette)	31 185	32 453	29 789	(358 324)	56 666	22 945	44 698	30 433
Bénéfice net ajusté ⁽³⁾	31 185	27 665	29 789	25 306	26 884	22 945	26 123	30 433
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	112 451	99 956	114 037	115 282	(3 618)	24 481	175 450	139 286
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation ⁽³⁾	119 243	92 030	118 318	95 928	130 229	87 617	108 631	95 085
Flux de trésorerie nets ⁽³⁾	49 960	31 891	43 939	30 965	62 008	17 797	14 759	21 075
Bénéfice (perte) par action ⁽⁴⁾								
De base	0,64	0,67	0,61	(7,38)	1,17	0,47	0,92	0,63
Dilué(e)	0,64	0,67	0,61	(7,38)	1,16	0,47	0,92	0,62
Bénéfice par action ajusté ⁽³⁾⁽⁴⁾								
De base	0,64	0,57	0,61	0,52	0,55	0,47	0,54	0,63
Dilué	0,64	0,57	0,61	0,52	0,55	0,47	0,54	0,62

⁽¹⁾ Certains chiffres comparatifs ont été retraités pour refléter l'application du chapitre 3064 du *Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés* (l'« ICCA »). Pour plus de détails, se reporter à la rubrique « Conventions et estimations comptables » du rapport de gestion.

⁽²⁾ Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin de refléter le reclassement des gains ou pertes de change des charges d'exploitation aux charges financières.

⁽³⁾ Les termes désignés n'ont pas de définition normalisée selon les principes comptables généralement reconnus (les « PCGR ») du Canada; par conséquent, ils peuvent ne pas être comparables avec des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique « Mesures financières non définies par les PCGR » du rapport de gestion.

⁽⁴⁾ Par action à droits de vote multiples et par action subalterne à droit de vote.

VARIATIONS SAISONNIÈRES

Les résultats d'exploitation de Cogeco Câble ne sont généralement pas soumis à des variations saisonnières importantes. Toutefois, la perte de clients du service de Câble de base est généralement plus importante, et l'ajout de clients du service IHV est généralement plus faible, au second semestre de l'exercice, en raison de la diminution de l'activité d'abonnements liée au début de la période des vacances, de la fin de la saison de télévision ainsi que du fait que les étudiants quittent les campus à la fin de l'année scolaire. Cogeco Câble offre ses services dans plusieurs villes comptant des universités ou des collèges, notamment Kingston, Windsor, St. Catharines, Hamilton, Peterborough, Trois-Rivières et Rimouski, au Canada, et Aveiro, Covilhã, Evora, Guarda et Coimbra, au Portugal. De plus, la marge d'exploitation des troisième et quatrième trimestres est généralement plus élevée étant donné qu'il n'y a pas de versement d'honoraires de gestion à COGECO inc. En vertu d'une convention de gestion, Cogeco Câble verse des honoraires correspondant à 2 % du total de ses produits d'exploitation, sous réserve d'un montant maximal. Étant donné que le montant maximal a été atteint aux deuxièmes trimestres des exercices 2010 et 2009, Cogeco Câble n'aura donc pas d'honoraires de gestion à payer pour le second semestre de 2010, et n'a pas payé d'honoraires de gestion pour le second semestre de l'exercice 2009. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, se reporter à la rubrique « Opérations entre apparentés » du rapport de gestion.

Statistiques sur les clients
(non vérifié)

	31 mai 2010	31 août 2009
Foyers câblés		
Ontario	1 063 542	1 049 818
Québec	524 023	515 327
Canada	1 587 565	1 565 145
Portugal⁽¹⁾	905 307	905 129
Total	2 492 872	2 470 274
Foyers branchés⁽²⁾		
Ontario	679 849	658 690
Québec	297 015	285 944
Canada	976 864	944 634
Portugal	267 851	269 022
Total	1 244 715	1 213 656
Unités de service		
Ontario	1 576 838	1 483 324
Québec	730 032	676 539
Canada	2 306 870	2 159 863
Portugal	808 176	732 375
Total	3 115 046	2 892 238
Clients du service de Câble de base		
Ontario	601 746	597 651
Québec	272 326	267 154
Canada	874 072	864 805
Portugal	258 676	259 480
Total	1 132 748	1 124 285
Clients des services Internet haute vitesse		
Ontario	397 238	374 906
Québec	152 915	140 146
Canada	550 153	515 052
Portugal	160 409	143 614
Total	710 562	658 666
Clients des services de Télévision numérique		
Ontario	355 955	326 227
Québec	185 991	172 171
Canada	541 946	498 398
Portugal	147 835	102 753
Total	689 781	601 151
Clients du service de Téléphonie		
Ontario	221 899	184 540
Québec	118 800	97 068
Canada	340 699	281 608
Portugal	241 256	226 528
Total	581 955	508 136

⁽¹⁾ La Société évalue actuellement le nombre de foyers câblés.

⁽²⁾ Incluent les clients du service de Câble de base et des services IHV et de Téléphonie qui ne sont pas abonnés à d'autres services de câblodistribution.

COGECO CÂBLE INC.
ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS
(non vérifiés)

	Trois mois terminés les 31 mai		Neuf mois terminés les 31 mai	
	2010	2009	2010	2009
	\$	\$	\$	\$
<i>(en milliers de dollars, sauf les données par action)</i>				
		(retraité, voir note 1)		(retraité, voir note 1)
Produits d'exploitation				
Services	316 964	304 721	948 727	904 523
Équipements	2 327	951	8 326	5 507
	319 291	305 672	957 053	910 030
Charges d'exploitation	192 591	179 721	576 115	537 027
Honoraires de gestion – COGECO inc.	—	—	9 019	9 019
Bénéfice d'exploitation avant amortissement	126 700	125 951	371 919	363 984
Amortissement (note 3)	63 771	63 865	195 175	187 809
Bénéfice d'exploitation	62 929	62 086	176 744	176 175
Charges financières (note 4)	16 684	14 206	47 858	55 588
Réduction des passifs éventuels liés aux retenues d'impôts et aux droits de timbres (note 5)	—	(10 930)	—	(10 930)
Réduction de valeur de l'écart d'acquisition et des actifs incorporels (note 6)	—	—	—	399 648
Bénéfice (perte) avant impôts sur les bénéfices	46 245	58 810	128 886	(268 131)
Impôts sur les bénéfices (note 7)	15 060	26 357	11 246	34 795
Bénéfice net (perte nette)	31 185	32 453	117 640	(302 926)
Bénéfice (perte) par action (note 8)				
De base et dilué(e)	0,64	0,67	2,42	(6,24)

COGECO CÂBLE INC.
ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT ÉTENDU
(non vérifiés)

<i>(en milliers de dollars)</i>	Trois mois terminés les 31 mai		Neuf mois terminés les 31 mai	
	2010	2009	2010	2009
	\$	\$	\$	\$
	(retraité, voir note 1)		(retraité, voir note 1)	
Bénéfice net (perte nette)	31 185	32 453	117 640	(302 926)
Autres éléments du résultat étendu				
Gains (pertes) non réalisé(e)s sur les instruments financiers dérivés désignés comme éléments de couverture de flux de trésorerie, déduction faite de la charge d'impôt de 622,000 \$ et de l'économie d'impôt de 1 852 000 \$ (déduction faite de l'économie d'impôt de 3 847 000 \$ et 11 000 \$ en 2009)	4 140	(32 757)	(784)	(2 308)
Reclassement au bénéfice net des pertes réalisées (gains réalisés) sur les instruments financiers dérivés désignés comme éléments de couverture de flux de trésorerie, déduction faite de l'économie d'impôt de 230 000 \$ et 1 316 000 \$ (déduction faite de l'économie d'impôt de 4 615 000 \$ et de la charge d'impôt de 746 000 \$ en 2009)	1 480	29 699	8 469	(4 497)
Gains (pertes) non réalisé(e)s sur la conversion de l'investissement net dans les filiales étrangères autonomes	(25 349)	(13 185)	(48 939)	11 124
Gains (pertes) non réalisé(e)s sur la conversion de la dette à long terme désignée comme élément de couverture de l'investissement net dans les filiales étrangères autonomes	16 958	11 389	35 531	(1 527)
	(2 771)	(4 854)	(5 723)	2 792
Résultat étendu	28 414	27 599	111 917	(300 134)

COGECO CÂBLE INC.
ÉTATS CONSOLIDÉS DES BÉNÉFICES NON RÉPARTIS (DU DÉFICIT)
(non vérifiés)

<i>(en milliers de dollars)</i>	Neuf mois terminés les 31 mai	
	2010	2009
	\$	\$
		(retraité, voir note 1)
Solde au début, tel que présenté	17 172	297 150
Modifications de conventions comptables (note 1)	(24 279)	(22 726)
Solde au début retraité	(7 107)	274 424
Bénéfice net (perte nette)	117 640	(302 926)
Dividendes sur actions à droits de vote multiples	(6 591)	(5 649)
Dividendes sur actions subalternes à droit de vote	(13 789)	(11 827)
Solde à la fin	90 153	(45 978)

COGECO CÂBLE INC.
BILANS CONSOLIDÉS
(non vérifiés)

<i>(en milliers de dollars)</i>	31 mai 2010	31 août 2009
	\$	\$
		<i>(retraité, voir note 1)</i>
Actif		
Court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 13 b))	14 006	39 458
Débiteurs	64 356	60 051
Impôts sur les bénéfices à recevoir	41 157	4 700
Charges payées d'avance	14 948	14 337
Actifs d'impôts futurs	5 148	4 275
	139 615	122 821
Immobilisations	1 268 919	1 302 238
Charges reportées	22 696	24 052
Actifs incorporels (note 9)	1 018 852	1 022 434
Écart d'acquisition (note 9)	143 270	153 695
Instruments financiers dérivés	992	4 236
Actifs d'impôts futurs	16 767	1 436
	2 611 111	2 630 912
Passif et avoir des actionnaires		
Passif		
Court terme		
Endettement bancaire	44 743	—
Créditeurs et charges à payer	163 606	244 173
Impôts sur les bénéfices à payer	763	41 020
Produits reportés et perçus d'avance	42 332	33 877
Portion de la dette à long terme échéant à court terme (note 10)	2 872	44 674
Passifs d'impôts futurs	58 012	—
	312 328	363 744
Dette à long terme (note 10)	949 834	1 009 788
Instrument financier dérivé	1 560	2 168
Produits reportés et perçus d'avance et autres passifs	12 450	12 900
Passifs relatifs aux avantages sociaux futurs	3 451	3 113
Passifs d'impôts futurs	233 145	231 815
	1 512 768	1 623 528
Avoir des actionnaires		
Capital-actions (note 11)	988 419	990 061
Surplus d'apport	5 913	4 849
Bénéfices non répartis (déficit)	90 153	(7 107)
Autres éléments du résultat étendu cumulé (note 12)	13 858	19 581
	1 098 343	1 007 384
	2 611 111	2 630 912

COGECO CÂBLE INC.
ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE
(non vérifiés)

<i>(en milliers de dollars)</i>	Trois mois terminés les 31 mai		Neuf mois terminés les 31 mai	
	2010	2009	2010	2009
	\$	\$	\$	\$
		(retraité, voir note 1)		(retraité, voir note 1)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation				
Bénéfice net (perte nette)	31 185	32 453	117 640	(302 926)
Ajustements pour :				
Amortissement (note 3)	63 771	63 865	195 175	187 809
Amortissement des coûts de transaction reportés et des escomptes sur la dette à long terme	751	619	2 259	1 910
Réduction des passifs éventuels liés aux retenues d'impôts et aux droits de timbres (note 5)	—	(10 930)	—	(10 930)
Réduction de valeur de l'écart d'acquisition et des actifs incorporels (note 6)	—	—	—	399 648
Impôts futurs	20 917	8 138	48 726	1 002
Gain de change sur la dette à long terme non couverte	—	(2 376)	—	(2 376)
Rémunération à base d'actions	355	266	1 255	699
Pertes sur disposition et radiation d'immobilisations	2 443	32	2 505	250
Autres	(179)	(37)	230	489
	119 243	92 030	367 790	275 575
Variations des éléments hors caisse liés à l'exploitation (note 13 a))	(6 792)	7 926	(144 920)	(35 856)
	112 451	99 956	222 870	239 719
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Acquisition d'immobilisations (note 13 c))	(66 749)	(56 501)	(203 689)	(184 291)
Augmentation des charges reportées	(2 534)	(2 476)	(8 053)	(8 311)
Autres	23	198	145	259
	(69 260)	(58 779)	(211 597)	(192 343)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Augmentation de l'endettement bancaire	1 070	17 666	44 743	41 926
Diminution nette du crédit à terme	(33 156)	(56 491)	(54 735)	(79 494)
Émission de dette à long terme, déductions faites des escomptes et des coûts de transaction	—	—	—	254 771
Remboursement de la dette à long terme et règlement des instruments financiers dérivés	(813)	(842)	(2 882)	(241 388)
Émission d'actions subalternes à droit de vote	—	—	283	964
Acquisition d'actions subalternes à droit de vote détenues en fiducie en vertu du régime d'unités d'actions incitatives (note 11)	(264)	—	(2 008)	—
Dividendes sur actions à droits de vote multiples	(2 197)	(1 883)	(6 591)	(5 649)
Dividendes sur actions subalternes à droit de vote	(4 586)	(3 944)	(13 789)	(11 827)
	(39 946)	(45 494)	(34 979)	(40 697)
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie libellés en devises étrangères	(846)	(1 866)	(1 746)	(538)
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	2 399	(6 183)	(25 452)	6 141
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	11 607	48 695	39 458	36 371
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	14 006	42 512	14 006	42 512

La note 13 présente des renseignements complémentaires aux flux de trésorerie.

COGECO CÂBLE INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 mai 2010

(non vérifiées)

(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf le nombre d'actions et les données par action)

1. Mode de présentation

De l'avis de la direction, les états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés ci-joints, dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada (« PCGR »), présentent fidèlement la situation financière de Cogeco Câble inc. (« la Société ») au 31 mai 2010 et au 31 août 2009, ainsi que les résultats de son exploitation et ses flux de trésorerie pour les périodes de trois et neuf mois terminées les 31 mai 2010 et 2009.

Bien que la direction estime que l'information est divulguée de façon adéquate, ces états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés et les notes afférentes devraient être lus conjointement avec les états financiers consolidés annuels de Cogeco Câble inc. pour l'exercice terminé le 31 août 2009. Les conventions comptables utilisées dans la préparation de ces états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés sont les mêmes que celles utilisées pour les plus récents états financiers consolidés annuels, à l'exception de l'adoption des nouvelles conventions comptables mentionnées ci-dessous.

Écarts d'acquisition et actifs incorporels

En février 2008, l'Institut Canadien des Comptables Agréés (« ICCA ») a publié le chapitre 3064, *Écarts d'acquisition et actifs incorporels*, qui remplace le chapitre 3062, *Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels*, et le chapitre 3450, *Frais de recherche et de développement*. Ce nouveau chapitre établit des normes de comptabilisation, d'évaluation et de présentation d'informations applicables aux écarts d'acquisition après leur comptabilisation initiale et aux actifs incorporels des entreprises à but lucratif. Les normes concernant les écarts d'acquisition, traitées auparavant dans le chapitre 3062, demeurent inchangées. Ce nouveau chapitre était applicable aux états financiers intermédiaires et annuels des exercices ouverts à compter du 1^{er} octobre 2008 et avec une application rétroactive. L'adoption du chapitre 3064 a éliminé le report des frais de lancement de nouveaux services qui sont maintenant comptabilisés à titre de charge lorsqu'ils sont engagés. Les coûts de rebranchement et d'activation de services additionnels sont capitalisés jusqu'à un montant n'excédant pas les revenus générés par l'activité de rebranchement. En conséquence, la Société a ajusté rétroactivement le solde d'ouverture des bénéfices non répartis et les données comparatives de l'exercice précédent ont été retraitées. L'adoption de ce nouveau chapitre a eu les impacts suivants sur les états financiers consolidés de la Société :

États consolidés des résultats

	Trois mois terminés le 31 mai 2009	Neuf mois terminés le 31 mai 2009
	\$	\$
Augmentation (diminution)		
Charges d'exploitation	2 780	9 931
Amortissement des charges reportées	(3 648)	(10 270)
Charge d'impôts futurs	185	17
Bénéfice net	683	322

Bilans consolidés

	31 août 2009	1 ^{er} septembre 2008
	\$	\$
Augmentation (diminution)		
Charges reportées	(34 491)	(32 325)
Passifs d'impôts futurs	(10 212)	(9 599)
Bénéfices non répartis	(24 279)	(22 726)

COGECO CÂBLE INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 mai 2010

(non vérifiées)

(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf le nombre d'actions et les données par action)

2. Information sectorielle

Les activités de la Société incluent les services de Télévision par câble, d'Internet à haute vitesse, de Téléphonie et autres services de télécommunications. La Société considère toutes ses activités de Télévision par câble, d'Internet à haute vitesse, de Téléphonie et autres services de télécommunications comme un seul secteur d'exploitation. La Société exerce ses activités au Canada et en Europe.

Les principaux renseignements financiers par secteur d'activité sont les suivants :

	Canada		Europe		Consolidé	
	2010	2009	2010	2009	2010	2009
Trois mois terminés les 31 mai	\$	\$	\$	\$	\$	\$
		(retraité)		(retraité)		(retraité)
Produits d'exploitation	275 675	248 101	43 616	57 571	319 291	305 672
Charges d'exploitation	155 292	137 080	37 299	42 641	192 591	179 721
Bénéfice d'exploitation avant amortissement	120 383	111 021	6 317	14 930	126 700	125 951
Amortissement	47 446	45 499	16 325	18 366	63 771	63 865
Bénéfice (perte) d'exploitation	72 937	65 522	(10 008)	(3 436)	62 929	62 086
Charges financières (produits)	16 612	14 360	72	(154)	16 684	14 206
Réduction des passifs éventuels liés aux retenues d'impôts et aux droits de timbres	—	—	—	(10 930)	—	(10 930)
Impôts sur les bénéfices	16 060	16 630	(1 000)	9 727	15 060	26 357
Bénéfice net (perte nette)	40 265	34 532	(9 080)	(2 079)	31 185	32 453
Actif total ⁽¹⁾	2 333 735	2 262 639	277 376	368 273	2 611 111	2 630 912
Immobilisations ⁽¹⁾	1 044 590	1 011 767	224 329	290 471	1 268 919	1 302 238
Actifs incorporels ⁽¹⁾	1 018 852	1 022 434	—	—	1 018 852	1 022 434
Écart d'acquisition ⁽¹⁾	116 243	116 243	27 027	37 452	143 270	153 695
Acquisition d'immobilisations ⁽²⁾	54 838	44 488	11 911	13 175	66 749	57 663

⁽¹⁾ Aux 31 mai 2010 et 31 août 2009.

⁽²⁾ Inclut les contrats de location-acquisition qui sont exclus des états consolidés des flux de trésorerie.

COGECO CÂBLE INC.**Notes afférentes aux états financiers consolidés****31 mai 2010***(non vérifiées)**(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf le nombre d'actions et les données par action)***2. Information sectorielle (suite)**

Neuf mois terminés les 31 mai	Canada		Europe		Consolidé	
	2010	2009	2010	2009	2010	2009
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits d'exploitation	811 465	(retraité) 729 155	145 588	(retraité) 180 875	957 053	(retraité) 910 030
Charges d'exploitation	455 038	409 714	121 077	127 313	576 115	537 027
Honoraires de gestion – COGECO inc.	9 019	9 019	—	—	9 019	9 019
Bénéfice d'exploitation avant amortissement	347 408	310 422	24 511	53 562	371 919	363 984
Amortissement	139 663	127 410	55 512	60 399	195 175	187 809
Bénéfice (perte) d'exploitation	207 745	183 012	(31 001)	(6 837)	176 744	176 175
Charges financières (produits)	48 692	55 853	(834)	(265)	47 858	55 588
Réduction des passifs éventuels liés aux retenues d'impôts et aux droits de timbres	—	—	—	(10 930)	—	(10 930)
Réduction de valeur de l'écart d'acquisition et des actifs incorporels	—	—	—	399 648	—	399 648
Impôts sur les bénéfices	12 019	42 403	(773)	(7 608)	11 246	34 795
Bénéfice net (perte nette)	147 034	84 756	(29 394)	(387 682)	117 640	(302 926)
Actif total ⁽¹⁾	2 333 735	2 262 639	277 376	368 273	2 611 111	2 630 912
Immobilisations ⁽¹⁾	1 044 590	1 011 767	224 329	290 471	1 268 919	1 302 238
Actifs incorporels ⁽¹⁾	1 018 852	1 022 434	—	—	1 018 852	1 022 434
Écart d'acquisition ⁽¹⁾	116 243	116 243	27 027	37 452	143 270	153 695
Acquisition d'immobilisations ⁽²⁾	162 689	154 686	41 141	31 925	203 830	186 611

⁽¹⁾ Aux 31 mai 2010 et 31 août 2009.⁽²⁾ Inclut les contrats de location-acquisition qui sont exclus des états consolidés des flux de trésorerie.

COGECO CÂBLE INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 mai 2010

(non vérifiées)

(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf le nombre d'actions et les données par action)

3. Amortissement

	Trois mois terminés les 31 mai		Neuf mois terminés les 31 mai	
	2010	2009	2010	2009
	\$	\$	\$	\$
		(retraité)		(retraité)
Immobilisations	59 878	60 027	183 406	170 811
Charges reportées	2 699	2 645	8 187	7 872
Actifs incorporels	1 194	1 193	3 582	9 126
	63 771	63 865	195 175	187 809

4. Charges financières

	Trois mois terminés les 31 mai		Neuf mois terminés les 31 mai	
	2010	2009	2010	2009
	\$	\$	\$	\$
Intérêts sur la dette à long terme	15 544	15 172	47 094	52 062
Pertes (gains) de change	409	(1 687)	(470)	2 716
Amortissement des coûts de transaction reportés	408	408	1 222	1 222
Autres	323	313	12	(412)
	16 684	14 206	47 858	55 588

5. Réduction des passifs éventuels liés aux retenues d'impôts et aux droits de timbres

La filiale portugaise de la Société, Cabovisão – Televisão por Cabo, S.A. (« Cabovisão »), a constaté des passifs éventuels liés aux retenues d'impôts et aux droits de timbres relatifs aux exercices antérieurs à son acquisition. À la date d'acquisition, le montant cumulé correspondait à la meilleure estimation de la direction en fonction de l'information disponible. La direction revoit périodiquement ses estimations afin de tenir compte des paiements effectués relativement à ces passifs éventuels ainsi que de toute nouvelle information disponible qui permettrait à la Société d'améliorer ses estimations antérieures. Au troisième trimestre de l'exercice 2009, Cabovisão a reçu un rapport préliminaire des autorités fiscales portugaises concernant certains des éléments figurant dans les passifs éventuels. Par conséquent, la direction a revu son estimation des passifs éventuels afin de refléter les nouveaux renseignements présentés dans ce rapport préliminaire et a déterminé qu'une réduction de 7 millions €, équivalant à 10,9 millions \$, du montant précédemment comptabilisé était nécessaire au 31 mai 2009 afin de refléter la meilleure estimation de la direction.

COGECO CÂBLE INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 mai 2010

(non vérifiées)

(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf le nombre d'actions et les données par action)

6. Réduction de valeur de l'écart d'acquisition et des actifs incorporels

	Trois mois terminés les 31 mai		Neuf mois terminés les 31 mai	
	2010	2009	2010	2009
	\$	\$	\$	\$
Réduction de valeur de l'écart d'acquisition	—	—	—	339 206
Réduction de valeur des actifs incorporels	—	—	—	60 442
	—	—	—	399 648

Au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2009, la position concurrentielle de Cabovisão dans la péninsule ibérique a continué de se détériorer en raison des conditions de concurrence difficiles ainsi que de promotions et de campagnes publicitaires importantes et récurrentes de la part des concurrents sur le marché portugais. Conformément aux normes comptables actuelles, la direction a considéré que le recul continu de la clientèle, des produits d'exploitation et du bénéfice d'exploitation avant amortissement en monnaie locale était plus important et persistant que ce qui était prévu et qu'il a donné lieu à une diminution de la valeur de l'investissement de la Société dans sa filiale portugaise. Par conséquent, la Société a procédé à un test de dépréciation de l'écart d'acquisition et de tous les actifs à long terme au 28 février 2009.

L'écart d'acquisition est testé pour dépréciation en utilisant une approche en deux étapes. La première étape consiste à comparer la juste valeur d'une unité d'exploitation, dans laquelle l'écart d'acquisition est inclus, à sa valeur comptable, y compris tout écart d'acquisition. Lorsque la valeur comptable excède la juste valeur, une deuxième étape est effectuée afin d'évaluer le montant de la réduction de valeur. La réduction de valeur est calculée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'écart d'acquisition de l'unité d'exploitation sur sa juste valeur. La Société a complété son test de dépréciation sur l'écart d'acquisition et a conclu à une réduction de valeur de l'écart d'acquisition au 28 février 2009. Par conséquent, la Société a comptabilisé une réduction de valeur de 339,2 millions \$ au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2009. La juste valeur de l'unité d'exploitation a été déterminée en utilisant la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie prévus. Les flux de trésorerie prévus sont basés sur des projections financières internes et conséquemment, un niveau important de jugement de la direction est nécessaire pour les estimer. Un changement important dans les circonstances pourrait résulter en une autre réduction de valeur de l'écart d'acquisition.

Les actifs incorporels à durée de vie utile définie, telles que les relations clients, doivent être soumis au test de dépréciation en comparant la valeur comptable de l'actif ou du groupe d'actifs aux flux de trésorerie non actualisés prévus qui résulteront de l'actif ou du groupe d'actifs. La réduction de valeur est mesurée comme l'excédent de la valeur comptable de l'actif ou du groupe d'actifs sur sa juste valeur. La Société a complété le test de dépréciation sur les relations clients au 28 février 2009 et a conclu que la valeur comptable des relations clients excédait la juste valeur. Par conséquent, la Société a comptabilisé une réduction de valeur de 60,4 millions \$ au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2009.

Au 31 août 2009, la Société a complété son test de dépréciation sur l'écart d'acquisition et déterminé qu'il n'existait aucune diminution de valeur supplémentaire.

COGECO CÂBLE INC.**Notes afférentes aux états financiers consolidés****31 mai 2010***(non vérifiées)**(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf le nombre d'actions et les données par action)***7. Impôts sur les bénéfices**

	Trois mois terminés les 31 mai		Neuf mois terminés les 31 mai	
	2010	2009	2010	2009
	\$	\$	\$	\$
		(retraité)		(retraité)
Exigibles	(5 857)	18 219	(37 480)	33 793
Futurs	20 917	8 138	48 726	1 002
	15 060	26 357	11 246	34 795

Le tableau suivant présente le rapprochement entre les impôts sur les bénéfices selon les taux d'imposition fédéral et provinciaux réglementaires du Canada et les impôts sur les bénéfices selon le taux d'imposition effectif consolidé :

	Trois mois terminés les 31 mai		Neuf mois terminés les 31 mai	
	2010	2009	2010	2009
	\$	\$	\$	\$
		(retraité)		(retraité)
Bénéfice (perte) avant impôts sur les bénéfices	46 245	58 810	128 886	(268 131)
Taux d'imposition de base combiné	31,52 %	32,56 %	31,51 %	32,56 %
Impôts sur les bénéfices selon le taux d'imposition de base combiné	14 576	19 149	40 616	(87 304)
Ajustement relatif aux pertes ou bénéfices assujettis à des taux d'imposition plus ou moins élevés	(1 907)	(109)	(7 536)	(667)
Diminution des impôts futurs relatifs à la réduction des taux d'imposition pratiquement en vigueur	—	—	(29 782)	—
Diminution des impôts sur les bénéfices provenant de la réduction de valeur non déductible de l'écart d'acquisition	—	—	—	89 890
Utilisation des pertes fiscales antérieures à l'acquisition	—	6 142	4 432	6 142
Impôts sur les bénéfices provenant de dépenses non déductibles	280	146	583	318
Incidence de la différence des taux d'imposition étrangers	2 177	1 127	4 301	25 155
Autres	(66)	(98)	(1 368)	1 261
Impôts sur les bénéfices selon le taux d'imposition effectif	15 060	26 357	11 246	34 795

COGECO CÂBLE INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 mai 2010

(non vérifiées)

(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf le nombre d'actions et les données par action)

8. Bénéfice (perte) par action

Le tableau suivant présente un rapprochement entre le bénéfice (perte) par action de base et le bénéfice (perte) par action dilué(e) :

	Trois mois terminés les 31 mai		Neuf mois terminés les 31 mai	
	2010	2009	2010	2009
	\$	\$	\$	\$
		(retraité)		(retraité)
Bénéfice net (perte nette)	31 185	32 453	117 640	(302 926)
Moyenne pondérée du nombre d'actions à droits de vote multiples et d'actions subalternes à droit de vote en circulation	48 509 886	48 558 526	48 522 312	48 540 837
Effet de dilution des options d'achat d'actions ⁽¹⁾	164 884	—	134 525	—
Effet de dilution des unités d'actions incitatives	59 004	—	40 817	—
Moyenne pondérée du nombre d'actions à droits de vote multiples et d'actions subalternes à droit de vote diluées en circulation	48 733 774	48 558 526	48 697 654	48 540 837
Bénéfice (perte) par action				
De base et dilué(e)	0,64	0,67	2,42	(6,24)

(1) Pour les périodes de trois et neuf mois terminées le 31 mai 2010, un total de 103 131 et 104 183 options d'achat d'actions (246 759 et 199 038 en 2009) ont été exclues du calcul du bénéfice (perte) par action dilué(e) étant donné que le prix d'exercice des options était supérieur à la moyenne du prix des actions subalternes à droit de vote. De plus, pour les périodes de trois et neuf mois terminées le 31 mai 2009, le nombre moyen pondéré des actions subalternes à droit de vote qui étaient anti-dilutives totalisaient 76 975 et 149 389.

9. Écart d'acquisition et autres actifs incorporels

	31 mai 2010	31 août 2009
	\$	\$
Relations clients	29 300	32 882
Droits de clients	989 552	989 552
	1 018 852	1 022 434
Écart d'acquisition	143 270	153 695
	1 162 122	1 176 129

COGECO CÂBLE INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 mai 2010

*(non vérifiées)**(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf le nombre d'actions et les données par action)***9. Écart d'acquisition et autres actifs incorporels (suite)****a) Actifs incorporels**

Au cours des neuf premiers mois, les actifs incorporels ont évolué comme suit :

	Relations clients \$	Droits de clients \$	Total \$
Solde au 31 août 2009	32 882	989 552	1 022 434
Amortissement	(3 582)	—	(3 582)
Solde au 31 mai 2010	29 300	989 552	1 018 852

b) Écart d'acquisition

Au cours des neuf premiers mois, l'écart d'acquisition a évolué comme suit :

	\$
Solde au 31 août 2009	153 695
Constatation de pertes fiscales antérieures à l'acquisition	(4 432)
Écart de change	(5 993)
Solde au 31 mai 2010	143 270

Le 25 novembre 2009, la filiale de la Société, Cabovisão, a reçu l'approbation à sa requête pour le maintien des pertes fiscales pour les exercices précédant le début de l'exercice fiscal 2006. En conséquence, la constatation de ces pertes antérieures à l'acquisition au cours de la période de trois mois terminée le 30 novembre 2009 a réduit l'écart d'acquisition d'approximativement 4,4 millions \$.

COGECO CÂBLE INC.**Notes afférentes aux états financiers consolidés****31 mai 2010***(non vérifiées)**(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf le nombre d'actions et les données par action)***10. Dette à long terme**

	Échéance	Taux d'intérêt	31 mai 2010	31 août 2009
		%	\$	\$
Société mère				
Crédit à terme				
Emprunt à terme – 78 413 625 €	2011	1,19 ⁽¹⁾⁽²⁾	100 447	122 674
Emprunt à terme – 17 358 700 €	2011	1,19 ⁽¹⁾⁽²⁾	22 220	27 142
Emprunt rotatif – nul € (40 000 000 € au 31 août 2009)	2011	—	—	62 792
Billets garantis de premier rang série B	2011	7,73	174 685	174 530
Billets garantis de premier rang				
Série A – 190 000 000 \$ US	2015	7,00 ⁽³⁾	196 968	206 606
Série B	2018	7,60	54 601	54 576
Débiteures garanties de premier rang série 1	2014	5,95	297 229	296 860
Débiteure non garantie de premier rang	2018	5,94	99 801	99 786
Filiales				
Obligations découlant de contrats de location-acquisition	2013	6,61 – 9,93	6 755	9 496
			952 706	1 054 462
Moins portion à court terme			2 872	44 674
			949 834	1 009 788

(1) Taux d'intérêt sur la dette au 31 mai 2010, incluant les frais d'estampillage.

(2) Le 21 janvier 2009, la Société a conclu une convention d'échange avec une institution financière dans le but de fixer le taux d'intérêt variable de référence relatif aux facilités d'emprunts à terme libellées en euros pour un montant nominal de 111,5 millions €. Le taux d'intérêt prévu par la convention d'échange visant à couvrir les emprunts à terme a été fixé à 2,08 % jusqu'à leur échéance le 28 juillet 2011. La valeur nominale de la convention d'échange diminuera en fonction de l'échéancier d'amortissement des emprunts à terme. En plus de la convention d'échange au taux de 2,08%, la Société continuera de payer la marge applicable sur ces emprunts à terme conformément aux modalités de son crédit à terme.

(3) Les conventions d'échange de devises ont eu pour effet de convertir le taux nominal annuel relatif à la facilité d'emprunt libellée en dollars américains de 7,00 % en taux d'intérêt annuel moyen de 7,24 % en dollars canadiens.

COGECO CÂBLE INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 mai 2010

(non vérifiées)

(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf le nombre d'actions et les données par action)

11. Capital-actions

Autorisé, en nombre illimité :

Actions privilégiées de catégorie A, sans droit de vote, rachetables en tout temps au gré de la Société et du porteur au prix de 1 \$ l'action, à dividende privilégié cumulatif en espèces au taux de 11 % de leur prix de rachat par année.

Actions privilégiées de catégorie B, sans droit de vote, pouvant être émises en série.

Actions à droits de vote multiples, 10 votes par action.

Actions subalternes à droit de vote, 1 vote par action.

Émis

	31 mai 2010	31 août 2009
	\$	\$
15 691 100 actions à droits de vote multiples	98 346	98 346
32 877 790 actions subalternes à droit de vote (32 867 426 au 31 août 2009)	892 081	891 715
	990 427	990 061
62 436 actions subalternes à droit de vote détenues en fiducie en vertu du régime d'unités d'actions incitatives	(2 008)	—
	988 419	990 061

Au cours des neuf premiers mois, les actions subalternes à droit de vote ont évolué comme suit :

	Nombre d'actions	Montant \$
Solde au 31 août 2009	32 867 426	891 715
Actions émises contre espèces en vertu du régime d'options d'achat d'actions	10 364	283
Charge de rémunération comptabilisée précédemment au surplus d'apport pour les options exercées	—	83
Solde au 31 mai 2010	32 877 790	892 081

Régimes de rémunération à base d'actions

La Société offre à ses employés et à ceux de ses filiales un régime d'achat d'actions, lequel a été modifié en date du 1^{er} janvier 2010. Le nouveau régime est offert à tous les employés, jusqu'à un maximum de 7% de leur salaire de base annuel et la Société contribue à hauteur de 25% des contributions des employés. Les cotisations sont faites mensuellement et les actions des employés sont achetées sur le marché boursier.

COGECO CÂBLE INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 mai 2010

(non vérifiées)

(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf le nombre d'actions et les données par action)

11. Capital-actions (suite)

La Société offre également à certains dirigeants un régime d'options d'achat d'actions qui est décrit dans les états financiers consolidés annuels de la Société. Au cours des neuf premiers mois de 2010, la Société a octroyé 66 174 options d'achat d'actions (138 381 en 2009) comportant un prix d'exercice de 31,82 \$ à 38,86 \$ (31,90 \$ et 34,46 \$ en 2009) dont 33 266 options d'achat d'actions (29 711 en 2009) ont été octroyées à des employés de COGECO inc. Les droits de ces options sont acquis par tranche égale sur une période de cinq ans débutant l'année suivant la date de l'octroi des options et sont exerçables sur une période de dix ans. Pour les périodes de trois et neuf mois terminées le 31 mai 2010, la Société a rechargé des montants de 63 000 \$ et 240 000 \$ (81 000 \$ et 172 000 \$ en 2009) à COGECO inc. relativement aux options octroyées aux employés de COGECO inc. En conséquence, une charge de 155 000 \$ et 534 000 \$ (229 000 \$ et 413 000 \$ en 2009) a été comptabilisée pour les périodes de trois et neuf mois terminées le 31 mai 2010.

La juste valeur moyenne pondérée des options octroyées au cours de la période de neuf mois terminée le 31 mai 2010 était de 8,11 \$ (7,70 \$ en 2009) par option. La juste valeur moyenne pondérée des options octroyées a été estimée à la date d'octroi, pour les fins de détermination de la charge de rémunération à base d'actions au moyen du modèle d'évaluation d'options binomial en fonction des hypothèses suivantes :

	2010	2009
	%	%
Taux de dividende prévu	1,49	1,40
Volatilité prévue	29	29
Taux d'intérêt sans risque	2,67	4,22
Durée prévue en années	4,8	4,0

Au 31 mai 2010, la Société avait des options d'achat d'actions en circulation permettant d'acquérir 748 663 actions subalternes à droit de vote. Ces options d'achat d'actions peuvent être levées à des prix variant de 7,05 \$ à 49,82 \$ et à diverses dates allant jusqu'au 18 janvier 2020.

En vertu du régime d'options d'achat d'actions, les options suivantes ont été octroyées par la Société et sont en circulation au 31 mai 2010 :

En circulation au 31 août 2009	716 745
Octroyées	66 174
Levées	(10 364)
Échues / Annulées	(23 892)
En circulation au 31 mai 2010	748 663
Pouvant être levées au 31 mai 2010	520 083

COGECO CÂBLE INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 mai 2010

(non vérifiées)

(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf le nombre d'actions et les données par action)

11. Capital-actions (suite)

Avec prise d'effet le 29 octobre 2009, la Société a mis sur pied un régime d'unités d'actions incitatives à l'intention de ses hauts dirigeants et de certains employés désignés. En vertu du régime, les hauts dirigeants et autres employés désignés reçoivent périodiquement un nombre déterminé d'unités (les « unités d'actions incitatives ») qui donnent le droit aux participants de recevoir des actions subalternes à droit de vote de la Société trois ans moins un jour suivant la date de l'octroi. Au cours des neuf premiers mois de 2010, la Société a octroyé 63 666 unités d'actions incitatives dont 9 981 unités d'actions incitatives ont été octroyées à des employés de COGECO inc. La Société établit la valeur de la rémunération liée aux unités d'actions incitatives octroyées en fonction du cours des actions subalternes à droit de vote à la date d'octroi et une charge de rémunération est comptabilisée sur le délai d'acquisition des droits, soit trois ans. Une fiducie a été créée pour acquérir ces actions sur le marché boursier afin de se couvrir contre les fluctuations du prix de l'action. La Société a fourni des instructions au fiduciaire visant l'achat de 62 436 actions subalternes à droit de vote de la Société sur le marché boursier. Ces actions ont été achetées pour une contrepartie en espèces totalisant 2 008 000 \$ et sont détenues en fiducie à l'intention des participants jusqu'à ce que les droits rattachés soient complètement acquis. Cette fiducie, considérée comme une entité à détenteurs de droits variables, est consolidée aux états financiers consolidés de la Société et la valeur des actions acquises est présentée en diminution du capital-actions à titre d'actions subalternes à droit de vote détenues en fiducie en vertu du régime d'unités d'actions incitatives. Une charge de rémunération de 143 000 \$ et 309 000 \$ a été comptabilisée pour les périodes de trois et neuf mois terminées le 31 mai 2010 relativement à ce régime. Au cours des périodes de trois et neuf mois terminées le 31 mai 2010, la Société a rechargé des montants de 27 000 \$ et 64 000 \$ à COGECO inc. relativement aux unités d'actions incitatives offertes aux employés de COGECO inc. En vertu du régime d'unités d'actions incitatives, les unités d'actions incitatives suivantes ont été octroyées par la Société et sont en circulation au 31 mai 2010 :

En circulation au 31 août 2009	—
Octroyées	63 666
Échues / Annulées	(1 230)
En circulation au 31 mai 2010	62 436

La Société offre également un régime d'unités d'actions différées (le « régime d'unités ») qui est décrit dans les états financiers consolidés annuels de la Société. Au cours des neuf premiers mois de 2010, la Société a attribué 4 422 (6 282 en 2009) unités d'actions différées aux participants en rapport avec le régime d'unités. Une économie sur charge de rémunération de 33 000 \$ et une charge de rémunération de 108 000 \$ (une économie de 44 000 \$ et une charge de 114 000 \$ en 2009) a été comptabilisée pour les périodes de trois et neuf mois terminées le 31 mai 2010 au titre du passif découlant de ce régime. En vertu du régime d'unités d'actions différées, les unités d'actions différées suivantes ont été attribuées par la Société et sont en circulation au 31 mai 2010 :

En circulation au 31 août 2009	10 000
Attribuées	4 422
Distribuées	(2 181)
Équivalents de dividendes	132
En circulation au 31 mai 2010	12 373

COGECO CÂBLE INC.**Notes afférentes aux états financiers consolidés****31 mai 2010***(non vérifiées)**(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf le nombre d'actions et les données par action)***12. Autres éléments du résultat étendu cumulé**

	Conversion de l'investissement net dans des filiales étrangères autonomes	Couvertures de flux de trésorerie	Total
	\$	\$	\$
Solde au 31 août 2009	23 610	(4 029)	19 581
Autres éléments du résultat étendu	(13 408)	7 685	(5 723)
Solde au 31 mai 2010	10 202	3 656	13 858

13. États des flux de trésorerie

a) Variations des éléments hors caisse liés à l'exploitation

	Trois mois terminés les 31 mai		Neuf mois terminés les 31 mai	
	2010	2009	2010	2009
	\$	\$	\$	\$
Débiteurs	4 775	2 082	(6 321)	2 774
Impôts sur les bénéfices à recevoir	(6 758)	(1 563)	(36 897)	(8 479)
Charges payées d'avance	(114)	(2 032)	(1 636)	(2 022)
Créditeurs et charges à payer	(5 397)	(6 783)	(67 979)	(34 876)
Impôts sur les bénéfices à payer	77	16 579	(40 120)	6 706
Produits reportés et perçus d'avance et autres passifs	625	(357)	8 033	41
	(6 792)	7 926	(144 920)	(35 856)

b) Trésorerie et équivalents de trésorerie

	31 mai 2010	31 août 2009
	\$	\$
Trésorerie	14 006	23 760
Équivalents de trésorerie ⁽¹⁾	—	15 698
	14 006	39 458

⁽¹⁾ Au 31 août 2009, un dépôt à terme de 10 000 000 €, 0,67 %, venant à échéance le 14 septembre 2009.

COGECO CÂBLE INC.**Notes afférentes aux états financiers consolidés****31 mai 2010***(non vérifiées)**(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf le nombre d'actions et les données par action)***13. États des flux de trésorerie (suite)**

c) Autres informations

	Trois mois terminés les 31 mai		Neuf mois terminés les 31 mai	
	2010	2009	2010	2009
	\$	\$	\$	\$
Immobilisations acquises en vertu de contrats de location-acquisition	—	1 162	141	2 320
Charges financières versées	20 597	22 346	52 211	56 060
Impôts sur les bénéfices versés (reçus)	(27)	3 203	39 537	35 569

14. Avantages sociaux futurs

La Société et ses filiales canadiennes offrent à leurs employés des régimes de retraite contributifs à prestations déterminées, un régime de retraite à cotisations déterminées ou un régime enregistré d'épargne-retraite collectif qui sont décrits dans les états financiers consolidés annuels de la Société. La charge totale liée à ces régimes s'établit comme suit :

	Trois mois terminés les 31 mai		Neuf mois terminés les 31 mai	
	2010	2009	2010	2009
	\$	\$	\$	\$
Régimes de retraite contributifs à prestations déterminées	377	364	1 131	1 056
Régime de retraite à cotisations déterminées et régime enregistré d'épargne-retraite collectif	1 171	1 065	3 346	2 841
	1 548	1 429	4 477	3 897

COGECO CÂBLE INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 mai 2010

(non vérifiées)

(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf le nombre d'actions et les données par action)

15. Gestion financière et des capitaux

a) Gestion financière

La direction a pour objectif de protéger Cogeco Câble inc. et ses filiales contre les risques économiques importants et la variabilité des résultats, ainsi que contre certains risques financiers, notamment le risque de crédit, le risque de liquidité, le risque de taux d'intérêt et le risque de change.

Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque de perte financière que la Société pourrait subir si un client ou une contrepartie à un actif financier ne s'acquittait pas de ses obligations contractuelles. La Société est exposée au risque de crédit lié aux instruments financiers dérivés, à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie et aux comptes clients, dont l'exposition maximale est représentée par les valeurs comptables inscrites au bilan.

Le risque de crédit lié aux instruments financiers dérivés découle de la possibilité que les contreparties aux conventions d'échanges de devises croisées et à la convention d'échange de taux d'intérêt manquent à leurs obligations lorsque la juste valeur de ces conventions est favorable à la Société. La Société atténue ce risque en concluant des opérations avec des institutions financières dont la cote de crédit est égale ou supérieure à sa propre cote de crédit. La Société évalue la solvabilité des contreparties afin de réduire le risque de défaillance des contreparties dans le cadre de ces conventions. Au 31 mai 2010, la direction était d'avis que le risque de crédit lié aux échanges de devises croisées était minimal, étant donné que la cote de crédit la plus faible des contreparties à ces conventions était « A ».

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent principalement des placements à court terme susceptibles d'être réalisés rapidement comme des dépôts sur le marché monétaire. La Société a déposé la trésorerie et les équivalents de trésorerie auprès d'institutions financières de bonne réputation et la direction juge ainsi que le risque de perte est négligeable.

La Société est également exposée au risque de crédit relativement à ses comptes clients. Dans le contexte économique actuel, le risque de crédit auquel la Société est soumise est plus élevé qu'à l'habitude, cependant il est difficile d'en prédire l'effet sur le solde des débiteurs de la Société. Pour réduire ce risque, la Société assure un suivi constant de la situation financière de ses clients et examine le dossier de crédit et la solvabilité de chaque nouveau client important. Au 31 mai 2010, aucun client n'avait de solde représentant une part importante des comptes clients consolidés de la Société. La Société établit une provision pour créances douteuses en fonction du risque de crédit propre à chacun de ses clients en examinant des facteurs tels que le nombre de jours de retard sur le solde dû par le client, de même que l'historique de recouvrement du client. La Société est d'avis que sa provision pour créances douteuses suffit à couvrir le risque de crédit connexe auquel elle est exposée. La Société dispose de politiques en matière de crédit et a mis en place divers contrôles du crédit, notamment des vérifications de crédit, des avances et une facturation anticipée, et elle a établi des procédures afin de suspendre les services lorsque les clients ont atteint leur limite de crédit ou n'ont pas respecté les modalités de paiement établies. Puisque la clientèle de la Société est nombreuse et diversifiée et qu'elle est répartie dans ses territoires entre le Canada et l'Europe, la concentration du risque de crédit n'est pas considérable. Le tableau suivant détaille les soldes des débiteurs de la Société :

	31 mai 2010	31 août 2009
	\$	\$
Comptes clients	68 189	67 848
Provision pour créances douteuses	(11 088)	(16 399)
	57 101	51 449
Autres débiteurs	7 255	8 602
	64 356	60 051

COGECO CÂBLE INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 mai 2010

(non vérifiées)

(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf le nombre d'actions et les données par action)

15. Gestion financière et des capitaux (suite)

Le tableau suivant détaille les comptes clients, déduction faite de la provision pour créances douteuses. Les comptes clients en souffrance sont définis comme les montants impayés au-delà des modalités habituelles de crédit pour les clients concernés. Une portion importante des clients de la Société est facturée par anticipation et doit payer avant que le service ne soit rendu. La Société considère les montants impayés à la date due comme comptes clients échus.

	31 mai 2010	31 août 2009
	\$	\$
Comptes clients nets non échus	42 063	39 892
Comptes clients nets échus	15 038	11 557
	57 101	51 449

Risque de liquidité

Le risque de liquidité se définit comme le risque que la Société soit incapable de respecter ses obligations financières à leur échéance. La Société gère le risque de liquidité grâce à la gestion de sa structure du capital et à l'accès à différents marchés financiers. Elle gère également le risque de liquidité en assurant un suivi constant des flux de trésorerie réels et prévus afin de s'assurer qu'elle possède assez de liquidités pour satisfaire ses obligations à leur échéance. Au 31 mai 2010, le montant disponible en vertu du crédit à terme de la Société s'établissait à 700,8 \$ millions.

Le tableau suivant résume les échéances contractuelles des passifs financiers et les montants en capital connexes :

	2010	2011	2012	2013	2014	Suivantes	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Endettement bancaire	44 743	—	—	—	—	—	44 743
Créditeurs et charges à payer	163 606	—	—	—	—	—	163 606
Dette à long terme ⁽¹⁾	33 556	89 397	175 000	—	300 000	353 265	951 218
Instruments financiers dérivés							
Paiements (dollars canadiens)	—	—	—	—	—	201 875	201 875
Encaissements (équivalent en dollars canadiens de dollars américains)	—	—	—	—	—	(198 265)	(198 265)
Obligations découlant de contrats de location-acquisition ⁽²⁾	1 355	3 313	2 298	889	35	—	7 890
	243 260	92 710	177 298	889	300 035	356 875	1 171 067

⁽¹⁾ Montant en capital excluant les obligations découlant de contrats de location-acquisition.

⁽²⁾ Incluant les intérêts.

COGECO CÂBLE INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 mai 2010

(non vérifiées)

(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf le nombre d'actions et les données par action)

15. Gestion financière et des capitaux (suite)

Le tableau suivant résume les intérêts payables sur la dette à long terme (excluant les intérêts sur les obligations découlant de contrats de location-acquisition) qui sont dus au cours des cinq prochains exercices financiers et par la suite, en fonction du principal et des taux d'intérêt en vigueur des dettes existantes en date du 31 mai 2010 et de leurs échéances respectives :

	2010	2011	2012	2013	2014	Suivantes	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Paiements d'intérêts sur la dette à long terme	14 175	56 345	44 099	41 845	37 382	52 879	246 725
Paiements d'intérêts sur les instruments financiers dérivés	4 443	16 930	14 614	14 614	14 614	15 832	81 047
Encaissements d'intérêts sur les instruments financiers dérivés	(3 801)	(14 852)	(13 879)	(13 879)	(13 879)	(15 035)	(75 325)
	14 817	58 423	44 834	42 580	38 117	53 676	252 447

Risque de taux d'intérêt

La Société est exposée au risque de taux d'intérêt relativement à des instruments à taux fixe et à des instruments à taux variable. Les fluctuations des taux d'intérêt auront une incidence sur l'évaluation, le recouvrement et le remboursement de ces instruments. Au 31 mai 2010, la totalité de la dette à long terme de la Société portait intérêt à taux fixe, exception faite du crédit à terme. Cependant, le 21 janvier 2009, la Société a conclu une convention d'échange avec une institution financière dans le but de fixer le taux d'intérêt variable de référence relatif aux facilités d'emprunts à terme libellées en euros pour un montant nominal de 111,5 millions €. Le taux d'intérêt prévu par la convention d'échange visant à couvrir les emprunts à terme a été fixé à 2,08 % jusqu'à leur échéance le 28 juillet 2011. La valeur nominale de la convention d'échange diminuera en fonction de l'échéancier d'amortissement des emprunts à terme. En plus de la convention d'échange au taux de 2,08%, la Société continuera de payer la marge applicable sur ces emprunts à terme conformément aux modalités de son crédit à terme. La Société a choisi d'appliquer la comptabilité de couverture des flux de trésorerie pour cet instrument financier dérivé. La sensibilité de la charge financière annuelle de la Société à l'égard d'une variation de 1 % du taux d'intérêt applicable au crédit à terme est nulle en fonction de la dette existante au 31 mai 2010 et en considérant l'effet de la convention d'échange de taux d'intérêt.

Risque de change

La Société est exposée au risque de change relativement à sa dette à long terme libellée en dollars américains. Afin de réduire ce risque, la Société a établi des lignes directrices selon lesquelles des conventions d'échange de devises peuvent être utilisées pour établir les taux de change applicables à sa dette à long terme libellée en dollars américains. Toutes ces conventions sont utilisées exclusivement à des fins de couverture. Par conséquent, le 2 octobre 2008, la Société a conclu des conventions d'échange de devises croisées en vue de fixer les paiements d'intérêt et de capital sur les billets garantis de premier rang série A de 190 millions \$ US émis le 1^{er} octobre 2008. Ces conventions ont eu pour effet de convertir le taux nominal annuel américain de 7,00 % en taux d'intérêt annuel moyen de 7,24 % en dollars canadiens. Le taux de change applicable au capital de la dette a été fixé à 1,0625 \$. La Société a choisi d'appliquer la comptabilité de couverture des flux de trésorerie pour ces instruments financiers dérivés.

La Société est aussi exposée au risque de change en raison de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, de l'endettement bancaire et des crédettes libellés en dollars américains ou en euros. Au 31 mai 2010, la trésorerie et les équivalents de trésorerie libellés en dollars américains s'élevaient à 4 321 000 \$ US (5 555 000 \$ US au 31 août 2009), tandis que les crédettes libellés en dollars américains s'élevaient à 3 169 000 \$ US (14 997 000 \$ US au 31 août 2009). Au 31 mai 2010, la trésorerie et les équivalents de trésorerie libellés en euros s'élevaient à 783 000 € (endettement bancaire de 299 000 € au 31 août 2009), tandis que les crédettes libellés en euros s'élevaient à 9 000 € (26 000 € au 31 août 2009). Compte tenu de la nature à court terme de ces éléments, le risque lié aux fluctuations des taux de change est généralement négligeable. L'incidence d'une variation de 10 % du taux de change des devises américaines et européennes ferait varier les charges financières d'approximativement 0,2 million \$.

COGECO CÂBLE INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 mai 2010

(non vérifiées)

(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf le nombre d'actions et les données par action)

15. Gestion financière et des capitaux (suite)

En outre, l'investissement net de la Société dans des filiales étrangères autonomes est exposé au risque de marché relatif à la fluctuation des taux de change, principalement la fluctuation de la valeur du dollar canadien par rapport à l'euro. Ce risque est réduit puisque la majeure partie du prix d'achat de Cabovisão a été empruntée directement en euros. Au 31 mai 2010, l'investissement net s'élevait à 172 798 000 € (183 220 000 € au 31 août 2009), tandis que la dette à long terme libellée en euros s'élevait à 95 772 000 € (135 772 000 € au 31 août 2009). Le taux de change utilisé pour convertir en dollars canadiens les montants des comptes du bilan libellés en euros au 31 mai 2010 s'établissait à 1,2838 \$ l'euro, comparativement à 1,5698 \$ l'euro au 31 août 2009. L'incidence d'une variation de 10 % du taux de change pour la conversion de l'euro en dollar canadien ferait varier les charges financières d'approximativement 0,3 million \$ et les autres éléments du résultat étendu d'approximativement 9,9 millions \$.

Juste valeur

La juste valeur est le montant auquel des parties consentantes accepteraient d'échanger un instrument financier, déterminé en fonction du marché actuel pour des instruments présentant les mêmes risques, le même capital et la même durée restante. Les estimations de la juste valeur sont faites à un moment précis, en actualisant les flux de trésorerie prévus aux taux de dettes ayant les mêmes échéances et conditions. De par leur nature, elles sont subjectives et comportent des incertitudes et des éléments pour lesquels le jugement joue un rôle important et, par conséquent, elles ne peuvent être établies avec précision. En outre, la charge d'impôt et les autres charges qui seraient engagées à la cession de ces instruments financiers ne sont pas prises en compte dans la juste valeur. Par conséquent, la juste valeur ne correspond pas nécessairement au montant net qui serait réalisé si ces instruments étaient réglés.

La valeur comptable de tous les instruments financiers de la Société correspond approximativement à leur juste valeur à moins d'indication contraire dans le tableau suivant :

	31 mai 2010		31 août 2009	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
	\$	\$	\$	\$
Dette à long terme	952 706	1 027 242	1 054 462	1 116 829

b) Gestion du capital

En matière de gestion du capital, la Société a pour objectif de s'assurer qu'elle dispose de liquidités suffisantes pour combler les besoins de capitaux de ses diverses entreprises, y compris pour saisir les occasions de croissance. La Société gère la structure de son capital et fait des ajustements en fonction de la conjoncture économique générale, des risques inhérents aux actifs sous-jacents et de ses besoins en fonds de roulement. La gestion de la structure du capital comprend l'émission de nouveaux titres d'emprunts, le remboursement des emprunts existants au moyen des flux de trésorerie générés par l'exploitation et le niveau des distributions aux actionnaires.

La structure du capital de la Société comprend les capitaux propres, l'endettement bancaire, la dette à long terme et les actifs ou passifs liés aux instruments financiers dérivés.

Les dispositions prévues en vertu du crédit à terme prévoient des limites quant aux opérations et activités de la Société. De façon générale, les plus importantes restrictions visent les investissements autorisés, le versement de dividendes sur les actions à droits de vote multiples et subalternes à droit de vote, ainsi que le maintien de certains ratios financiers principalement en ce qui a trait au bénéfice d'exploitation avant amortissement, aux charges financières et au total de l'endettement. Aux 31 mai 2010 et 31 août 2009, la Société se conformait à toutes les clauses restrictives et n'était assujettie à aucune autre exigence extérieure en matière de capital.

COGECO CÂBLE INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 mai 2010

(non vérifiées)

(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf le nombre d'actions et les données par action)

15. Gestion financière et des capitaux (suite)

Le tableau suivant résume certains des principaux ratios servant à assurer le suivi et à gérer la structure du capital de la Société :

	31 mai 2010	31 août 2009
		(retraité)
Endettement net ⁽¹⁾ / Avoir des actionnaires	0,9	1,0
Endettement net ⁽¹⁾ / Bénéfice d'exploitation avant amortissement ⁽²⁾	1,9	2,0
Bénéfice d'exploitation avant amortissement ⁽²⁾ / Charges financières ⁽²⁾	8,3	7,3

⁽¹⁾ L'endettement net se définit comme le total de l'endettement bancaire, des paiements en capital sur la dette à long terme et des obligations en vertu des instruments financiers dérivés, déduction faite de la trésorerie et équivalents de trésorerie.

⁽²⁾ Calculs basés sur le bénéfice d'exploitation avant amortissement et les charges financières pour la période des douze derniers mois terminée le 31 mai 2010 et le 31 août 2009.

16. Garanties

Le 4 mars 2010, la Société a émis une lettre de crédit d'un montant de 2,2 millions € pour garantir le paiement par Cabovisão de retenues à la source pour l'exercice 2005 évaluées par les autorités fiscales portugaises, lesquelles sont actuellement contestées par Cabovisão. Même si les montants en capital faisant l'objet du litige sont entièrement comptabilisés par sa filiale Cabovisão, la Société pourrait être tenue de payer les montants exigés à la suite du jugement définitif, jusqu'à concurrence d'un montant total de 2,2 millions € (2,8 millions \$), advenant le cas où Cabovisão ne serait pas en mesure de payer ces montants.

17. Événement subséquent

Le 7 juillet 2010, la Société a obtenu un nouveau crédit à terme renouvelable de 750 millions \$ auprès d'un groupe d'institutions financières dirigé par deux importantes banques canadiennes, lequel sera effectif le 12 juillet 2010, sujet aux conditions usuelles, et remplacera le crédit à terme de 862,5 millions \$ de la Société venant à échéance le 28 juillet 2011. Ce nouveau crédit à terme renouvelable peut être augmenté jusqu'à un milliard de dollars, sous réserve de la participation des prêteurs. Le crédit à terme renouvelable est disponible en dollars canadiens, américains et en euros, et comprend une marge de crédit d'exploitation de 25 millions \$ disponible en dollars canadiens et américains. Le crédit à terme renouvelable peut être prolongé chaque année pour une période supplémentaire d'un an, sous réserve de l'approbation des prêteurs. S'il n'est pas prolongé, il viendra à échéance quatre ans après son émission ou après la dernière prolongation, selon le cas. Le crédit à terme renouvelable peut être remboursé à tout moment sans pénalité. Le crédit à terme renouvelable nécessite des commissions d'engagement et les taux d'intérêt sont basés sur le taux des acceptations bancaires, le LIBOR en euro ou en dollar américain, le taux préférentiel ou le taux de base sur les prêts en dollars américains, plus les frais d'estampillage. Le crédit à terme renouvelable est garanti indirectement par une charge de premier rang, fixe et générale et une sûreté sur la quasi-totalité des biens personnels et réels, actuels et futurs et entreprises de quelque nature que ce soit de la Société et de certaines de ses filiales. Le crédit à terme renouvelable prévoit certaines affectations autorisées, y compris les obligations relatives à l'achat de biens, des obligations capitalisées existantes et l'octroi de toute sûreté par une entité avant qu'elle ne devienne une filiale, sous réserve d'un montant maximal. Les modalités de ce crédit à terme renouvelable prévoient des restrictions à l'égard de l'exploitation et des activités de la Société. De façon générale, les plus importantes restrictions visent les investissements autorisés, le versement de dividendes sur les actions à droits de vote multiples et les actions subalternes à droit de vote, ainsi que l'atteinte et le maintien de certains ratios financiers principalement en ce qui a trait au bénéfice d'exploitation avant amortissement, aux charges financières et au total de l'endettement.